



ALGER:

# Arrestation de 11 individus pour faux et usage de faux

page 2

# ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Dimanche 26 Avril 2026

- Prix : 15 DA Tirage 2000

AFIN DE SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS  
DES JEUNES DANS L'ECONOMIE VERTE :

## Lancement d'une plateforme numérique nationale



page 2

### Actualité



ALGERIE-TCHAD:  
Satisfaction totale  
quant à la qualité  
des relations  
bilatérales et réaffirmation  
de la volonté  
de leur insuffler  
un nouvel élan **2**

AMORCEES  
DEPUIS BLIDA  
ET AIN TEMOUCHENT :  
Sept nouvelles  
opérations  
d'exportation  
ont été  
effectuées **2**

PARTIS  
POLITIQUES :  
La nouvelle  
loi organique  
publiée **3**

TOURISME:

## Meddahi préside une rencontre d'évaluation de la saison de tourisme saharien 2025-2026

p3

# Le président du Tchad achève sa visite en Algérie

**Le président de la République du Tchad, Mohamed Idriss Déby Itno, a achevé ce vendredi sa visite officielle en Algérie.**

Une visite de trois jours ponctuée par la signature de plusieurs accord de partenariat entre les deux pays. Il a été salué à l'aéroport international d'Alger par le président de la Conseil de la nation, Azouz Nasri. Auparavant le président de la République du Tchad, accompagné du Premier ministre, Sifi Ghrieb, et du recteur de Djamââ El-Djazaïr.



ALGERIE-TCHAD:

## Satisfaction totale quant à la qualité des relations bilatérales et réaffirmation de la volonté de leur insuffler un nouvel élan

L'Algérie et le Tchad ont exprimé, vendredi, leur entière satisfaction quant à la qualité des relations bilatérales et réaffirmé leur volonté commune de leur insuffler un nouvel élan, à la hauteur des liens de fraternité, de solidarité et de respect mutuel qui unissent les deux pays, lit-on dans le communiqué conjoint sanctionnant la visite effectuée en Algérie par le président de la République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby Itno, dont voici le texte intégral: "A l'invitation de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République algérienne démocratique et populaire, le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, chef de l'Etat, président de la République du Tchad, a effectué une visite officielle en Algérie du 22 au 24 avril 2026. Les deux présidents ont tenu, lors de cette visite, des entretiens officiels en tête-à-tête, suivis d'une séance de travail élargie aux délégations des deux pays. Ils ont également coprésidé la cérémonie de signature de vingt-huit (28) accords et mémorandums d'entente conclus dans le cadre de la 4e session de la Commission mixte algéro-tchadienne. S'agissant du cadre général et de l'état des relations bilatérales, les deux présidents ont exprimé leur entière satisfaction quant à la qualité des relations algéro-tchadiennes et réaffirmé leur détermination commune de leur insuffler un nouvel élan, à la hauteur des liens de fraternité, de solidarité et de respect mutuel unissant les deux pays depuis leur indépendance et l'établissement des relations diplomatiques entre eux en 1975. Ils ont indiqué que

ce partenariat repose sur des bases solides et durables, notamment la proximité géographique, les liens historiques et humains, ainsi que la convergence de vues sur les principaux enjeux du continent africain. Les présidents des deux pays se sont félicités de la dynamique positive enregistrée depuis la visite effectuée par le président tchadien en Algérie en septembre 2025, et sont convenus d'appuyer cet élan à travers le renforcement du cadre institutionnel, des mécanismes de suivi et de l'évaluation des activités conjointes. Concernant la coopération sécuritaire et la stabilité, les deux présidents ont échangé les points de vue sur les questions sécuritaires d'intérêt commun, en mettant particulièrement l'accent sur les défis auxquels sont confrontés leurs espaces régionaux respectifs. Ils ont réaffirmé leur attachement à la promotion de la paix, de la stabilité et du développement durable, ainsi que leur détermination à consolider leur coopération en matière de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, et les différentes formes de la criminalité transfrontalière. Dans ce contexte, les deux présidents ont insisté sur l'importance de renforcer la coordination entre leurs institutions compétentes, notamment dans les domaines de la sécurisation des frontières, de l'échange d'informations et du renforcement des capacités. Ils ont réitéré leur attachement aux principes de souveraineté des Etats, d'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Par ailleurs, les deux présidents ont exprimé leur solidarité face

aux défis humanitaires auxquels sont confrontés certains pays de la région, saluant les efforts déployés par le Tchad pour la prise en charge des populations affectées par les crises. S'agissant du partenariat économique, énergétique et industriel, les deux présidents se sont félicités des progrès réalisés dans le domaine de la coopération économique, soulignant la nécessité de traduire les engagements en projets concrets à fort impact. Ils sont convenus de renforcer le partenariat bilatéral, notamment dans les secteurs de l'énergie, des mines, des énergies renouvelables et des transports, en mettant l'accent sur le transfert d'expertises, le développement des compétences et la valorisation des ressources naturelles. Ils ont prôné l'établissement de partenariats structurants entre les entreprises des deux pays, notamment dans les domaines de l'énergie, des matériaux de construction et des infrastructures. Les deux parties se sont félicitées de l'activation du Conseil d'affaires algéro-tchadien, visant à promouvoir les échanges commerciaux, à faciliter les investissements et à encourager les contacts directs entre les opérateurs économiques. Elles ont aussi salué l'initiative d'organiser un forum économique en tant qu'outil de promotion des échanges et de diversification de l'économie. Dans le domaine des infrastructures, les deux présidents ont salué les progrès réalisés dans le transport aérien, notamment à travers l'ouverture de la ligne Alger-N'Djamena, et encouragé l'exploration de nouvelles opportunités visant à ren-

forcer la communication entre les deux pays. Ils ont réaffirmé l'importance des projets d'infrastructures structurants, notamment les axes de la Route Transsaharienne, en tant que levier essentiel de désenclavement, de développement économique et d'intégration régionale. Ils ont également relevé l'importance du développement des infrastructures numériques, y compris les réseaux de fibre optique, pour soutenir la transformation digitale et l'économie de la connaissance. S'agissant de la coopération dans les domaines de la formation, de la santé et de la culture, les deux présidents ont réitéré leur engagement à renforcer la coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la formation professionnelle et du développement des ressources humaines. Ils ont également salué les efforts consentis en matière de formation et exprimé leur souhait d'élargir ces programmes à de nouveaux domaines prioritaires. Ils sont, en outre, convenus de renforcer la coopération dans le secteur de la santé, notamment à travers la formation spécialisée et l'échange d'expertises. Dans les domaines culturel et médiatique, les deux présidents ont encouragé les initiatives visant à rapprocher les deux peuples et à promouvoir leur patrimoine respectif. Evoquant les questions d'intérêt commun, les deux présidents ont échangé leurs points de vue sur certaines questions régionales et internationales, tout en privilégiant les approches basées sur le dialogue et le respect du droit international.

**Une visite de Tebboune au Tchad au menu**

« À l'échelle multilatérale, les deux présidents ont souligné l'importance du travail multilatéral pour faire face aux défis actuels, et ont renouvelé leur soutien mutuel aux candidatures de leurs pays respectifs dans les organisations régionales et internationales », indique-t-on dans la déclaration. Enfin, les deux présidents ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats de cette visite officielle, qui constitue une étape importante pour renforcer le partenariat entre les deux pays. Le président Abdelmadjid Tebboune a exprimé sa gratitude à son frère, le maréchal Mohammed Idriss Déby Itno, pour son invitation généreuse qu'il a acceptée, et dont la date sera fixée par la voie diplomatique, a conclu la déclaration.

**AFIN DE SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DES JEUNES DANS L'ECONOMIE VERTE : Lancement d'une plateforme numérique nationale**

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie a lancé hier, à Alger, une nouvelle plateforme numérique nationale appelée « Investisseur environnemental », destinée à soutenir les jeunes porteurs de projets et à faciliter la mise en œuvre de leurs initiatives dans le domaine de l'environnement, notamment celles liées à l'économie circulaire et à la valorisation des déchets. La plateforme a été lancée en présence du ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kawtar Krikou, du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, et du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil suprême de la jeunesse, Mustapha Haidouï, en marge d'une journée médiatique intitulée « Jeunesse et investissement environnemental »

ALGER:

**Arrestation de 11 individus pour faux et usage de faux**

Les éléments des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de 11 individus, impliqués dans des affaires de faux et usage de faux dans des documents officiels au niveau du service d'état civil de l'une des communes de la capitale, indique, samedi, un communiqué de ces services. "Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, ont arrêté 11 individus, dont 6 femmes, pour leur implication dans des affaires de faux et usage de faux dans des documents officiels", précise le communiqué. "Les faits remontent à l'exploitation d'une information avérée faisant état d'une affaire de faux et usage de faux dans des documents officiels (actes de naissance) au niveau du service d'état civil d'une commune de la capitale. Des investigations de terrain ont alors été engagées et on permis la récupération d'actes de naissance et de certificats de nationalité falsifiés, ayant servi à l'obtention de passeports au profit de ressortissants étrangers", ajoute la même source. Les investigations approfondies se sont soldées par l'arrestation de "11 suspects et la saisie de 11 passeports biométriques falsifiés, 16 certificats de nationalité algérienne falsifiés, 3 cartes nationales d'identité biométriques falsifiées, 2 permis de conduire falsifiés, en sus de deux livrets fonciers falsifiés".

**ED-DIWAN**

Quotidien National d'Informations  
Edité par EURL Société Seghir de communication  
Le Site : [www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)

**BUREAU D'ORAN :**  
12 BD DE L'ALN / E - ORAN  
**BUREAU D'ALGER :**  
Cite bois des pins ALGER  
**Directrice de la publication**  
FATIMA-ZOHRA  
SEGHIR

Impression : SIA  
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger  
DIFFUSION: [eldjazairdoc.com](http://eldjazairdoc.com)  
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77  
[agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

Le Site : [www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)  
Email : [contact@eddiwan.dz](mailto:contact@eddiwan.dz)  
[esc.societe@gmail.com](mailto:esc.societe@gmail.com)  
0660 74 95 86  
Service Publicité  
Tel : 0770 77 03 30  
FAX : 041 33 45 43

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

AMORCEES DEPUIS BLIDA ET AIN TEMOUCHENT :

## Sept nouvelles opérations d'exportation ont été effectuées

Sept nouvelles opérations d'exportation ont été effectuées le vendredi en Algérie. Amorçées depuis les wilayas de Blida et Ain Témouchent, les expéditions ont été supervisées par le chargé de la gestion du secrétariat général du ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, à partir de Tindouf où il effectuait une visite de travail, a rapporté le ministère dans un communiqué.

Les opérations concernent sept (07) cargaisons d'exportation appartenant à sept (7) entreprises algériennes opérant dans divers secteurs de production, dont les produits cosmétiques, des produits alimentaires et des boissons, des produits agricoles (huile d'olive), ainsi que des produits pharmaceutiques, à savoir des gants médicaux et chirurgicaux destinés à la République de Mauritanie et à plusieurs pays européens et arabes, a souligné le communiqué. Le chargé de la gestion du secrétariat général du ministère du Commerce extérieur, représentant du ministre Kamel Rezig a supervisé les opérations en visioconférence en présence, du wali de Tindouf, des cadres du ministère et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, ainsi que de plusieurs opérateurs économiques, a ajouté le communiqué. Ont également assisté à l'évènement un certain nombre d'ambassadeurs accrédités en Algérie ont assisté à cet évènement dont



ceux du Niger, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la Sierra Leone, du Burkina Faso, de la Guinée-Bissau, du Sénégal, du Nigéria, de la Mauritanie et du Ghana, indiqué encore la même

TIPASA :

## Hidaoui préside une journée de sensibilisation sur l'inscription des jeunes sur les listes électorales

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a présidé, samedi à Tipasa, une journée de sensibilisation consacrée à l'importance de l'inscription des jeunes sur les listes électorales, en prévision des législatives du 2 juillet. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la 3e édition de l'opération "Haya Chabab", lancée par le CSJ dans le but d'encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, pa-

rallèlement à la période de révision exceptionnelle de ces dernières, fixée du 12 au 26 avril. A cette occasion, M. Hidaoui, accompagné par M. Mahmoud Ould Amar, inspecteur général de la wilaya de Tipasa, représentant du wali, a donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation dédiée à l'opération d'inscription sur les listes électorales, laquelle sillonnera les quartiers et les lieux fréquentés par les jeunes. Dans une allocution, le ministre a affirmé

que "l'Etat œuvre à encourager et à soutenir les jeunes afin qu'ils s'impliquent fortement dans la vie politique, en tant que catégorie sociale bénéficiant d'une attention particulière de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui en a fait un axe central de sa vision". Il a ajouté que les jeunes sont appelés à être présents sur la scène politique nationale, à travers leur participation aux élections, en se portant candidats et en pro-

posant les profils les plus compétents, afin de contribuer à la prise de décision. Le ministre a, par ailleurs, rappelé que le Conseil supérieur de la jeunesse veille, depuis sa création, à maintenir un dialogue constant avec les jeunes et à lancer de nombreuses initiatives, notamment en matière de sensibilisation à l'importance de la participation politique, saluant "l'engagement qualitatif enregistré parmi les jeunes dans diverses initiatives".

TOURISME:

## Meddahi préside une rencontre d'évaluation de la saison de tourisme saharien 2025-2026

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi a présidé, hier à Alger, une rencontre d'évaluation de la saison de tourisme saharien 2025-2026, ayant regroupé les directeurs du secteur de plusieurs wilayas du Sud, consacrée à la présentation du bilan d'activité et à l'évaluation des indicateurs enregistrés, dans un contexte de dynamique ascendante. Dans ce cadre, la ministre a révélé que le nombre de touristes ayant visité les wilayas du Sud, entre janvier et décembre 2025, a atteint environ 750.000, dont près de 65.000 touristes étrangers. Quant à la saison 2025-2026, s'étalant d'octobre 2025 à avril 2026, elle a enregistré près de 470.000 touristes, dont environ 47.000 étrangers. S'agissant des infrastructures, la ministre a indiqué que "le parc hôtelier des wilayas du Sud compte 258 établissements, offrant une capacité d'accueil de 20.000 lits, avec l'entrée en service de plusieurs nouveaux établissements en 2025, en sus de la ré-

ception prévue de 21 projets en 2026 et de 27 autres en cours de réalisation avec un taux d'avancement dépassant 80%". Dans le cadre du renforcement des capacités de l'offre touristique, Mme Meddahi a également fait état de l'intégration d'un nombre de projets touristiques récupérés au titre des biens confisqués dans le parc du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), notamment au niveau des wilayas d'Adrar et d'Ouargla, outre un projet de village touristique relevant de l'Office national du tourisme (ONAT) à Timimoun, dont la ré-ception est prévue en 2026. Concernant l'artisanat, la ministre a fait état de l'enregistrement de 12 projets d'investissement dans huit (8) wilayas au titre de la loi de finances 2026, destinés à la réalisation de maisons, centres, et galeries d'artisanat dans plusieurs wilayas du sud. Mme Meddahi a souligné que ces indicateurs confirment "la dynamique ascendante que connaît le sec-

teur" grâce à "l'amélioration du climat d'investissement, pour lequel l'Etat a mis en place toutes les incitations nécessaires", réitérant la disposition de son secteur à accompagner tous les investisseurs. Par ailleurs, cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, qui a coprésidé avec Mme Meddahi la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre le Groupe HTT, et l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, en vue de renforcer la performance numérique au sein des établissements hôteliers relevant du groupe. Les deux ministres ont également procédé à la remise des premiers diplômes au profit de plusieurs guides touristiques agréés issus des différentes wilayas du pays, dans une démarche visant à encadrer cette activité sur le plan professionnel, et à améliorer la qualité des services touristiques.

PARTIS POLITIQUES :

### La nouvelle loi organique publiée

La nouvelle loi organique relative aux partis politiques a été publiée dans le dernier numéro du Journal officiel. Elle encadre désormais de manière plus précise les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des formations politiques. Le texte consacre, dans son article 4, la liberté d'activité des partis agréés, tout en rappelant leur obligation de respecter la Constitution ainsi que le caractère démocratique et républicain de l'État. Dans son article 5, la loi impose aux partis politiques de se conformer, dès leur création et dans l'exercice de leurs activités, aux constantes nationales, notamment les trois composantes de l'identité nationale : l'islam, l'arabité et l'amazighité. Elle réaffirme également l'attachement aux valeurs de la Révolution du 1er Novembre 1954, à son manifeste fondateur, à l'indépendance et à la souveraineté nationale, ainsi qu'à l'unité du pays et à son intégrité territoriale. Le même texte insiste aussi sur la préservation du caractère démocratique et républicain de l'État et des intérêts supérieurs de la nation. Enfin, l'article 95 prévoit une période d'adaptation pour les partis déjà agréés, qui devront mettre leurs statuts en conformité lors du premier congrès organisé après l'entrée en vigueur de la loi. Ceux en situation non conforme disposent d'un délai de six mois pour régulariser leur situation, sous peine de dissolution par voie judiciaire.

METEO :

### Persistance des pluies sur plusieurs wilayas du pays

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chute de grêle et de rafales de vent, continueront d'affecter samedi, plusieurs wilayas du pays, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météo spécial (BMS). Placé en vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tيارت, Tissemsilt, Ain Defla, Alger, Blida, Médéa, Laghouat, Djelfa, M'sila, Sétif, Mila, Constantine, Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi et Tébessa, samedi de 15h00 à 23h00, note la même source, précisant que le BMS émis jeudi reste en vigueur. Les quantités de pluie attendues oscilleront entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

### 11 morts et 559 blessés en 48 heures

Onze (11) personnes sont décédées et 559 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, indique samedi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset, avec 3 morts et 3 blessés, suite au renversement d'un véhicule dans la daïra d'Abalessa, précise la même source. Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile ont procédé au repêchage de 5 personnes, mortes par noyade dans des réserves d'eau dans les wilayas de Tيارت, Sétif et Khenchela. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains dans les wilayas de Boumerdes, El Tarf, Annaba, M'sila et Annaba. Les équipes de la Protection civile ont en outre procédé au sauvetage de 29 personnes et au déchargement de 18 véhicules dans la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj, suite aux dernières intempéries.

NOUVEAU PLAN DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU:

## Pour une sécurité hydrique globale et à long terme

Le nouveau plan de gestion du secteur des ressources en eau, ordonné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, consacre une orientation claire visant à instaurer une approche proactive et durable afin de consolider la sécurité hydrique, qui soit complète et à long terme, de manière à soutenir le processus de développement, ont souligné des experts. Dans des déclarations à l'APS, ils ont expliqué que ce nouveau plan traduit un changement qualitatif dans l'approche de l'Algérie en matière de gestion des ressources en eau, fondée sur la diversification et la valorisation des ressources, notamment à travers les projets récemment réali-

sés dans le dessalement et de la réutilisation des eaux épurées. Cette dynamique permettra, soulignent-ils, d'améliorer l'approvisionnement en eau tant pour la population que pour l'activité économique. L'expert économique, Houari Tigherssi a indiqué que ce plan confirme que "la volonté politique dans le secteur de l'eau en Algérie repose désormais sur l'anticipation plutôt que sur la réaction, sur la diversification des sources au lieu de la dépendance à une seule, ainsi que sur la durabilité plutôt que sur des solutions conjoncturelles". Il a ajouté que ces choix, aujourd'hui traduits en projets concrets, permettront à l'Algérie de franchir des étapes vers la consolidation

d'une véritable sécurité hydrique soutenant le développement sous toutes ses formes. Les orientations du président de la République traduisent, dit-il, "un passage clair d'une logique de gestion de la rareté à la construction d'une véritable sécurité hydrique, affirmant que l'eau est une question de souveraineté placée parmi les priorités de l'Etat, et non comme un simple service public", d'autant plus que "cette volonté ne s'est pas limitée au discours, mais s'est concrétisée à travers de grands projets, tels que la généralisation des stations de dessalement de l'eau de mer". M. Tigherssi a également évoqué les importantes précipitations enregistrées cette saison, soulignant

qu'elles offrent une plus grande marge de manœuvre et renforcent les réserves hydriques, tant superficielles que souterraines. Il a insisté sur la nécessité d'accompagner cette abondance par une gestion efficace et rationnelle de la part de l'ensemble des acteurs du secteur. De son côté, l'expert et conseiller économique Abdelkader Slimani a considéré que le nouveau plan ordonné par le président de la République constitue "le prolongement d'un vaste processus d'investissement qu'a connu l'Algérie ces dernières années, notamment dans le domaine du dessalement de l'eau de mer", en plus de représenter "un changement qualitatif dans la politique pu-

blique, passant de la gestion de la rareté à la construction d'une abondance durable". Ainsi, a-t-il insisté, l'Algérie deviendra "l'un des pays leaders en Afrique dans la gestion des ressources hydriques face aux changements climatiques". M. Slimani a également affirmé que la mission confiée au ministre de l'Hydraulique pour l'élaboration de ce plan reflète une perception quant à la nécessité de moderniser le système de gouvernance de l'eau, notamment après des années de fluctuation des précipitations due aux changements climatiques, ainsi que l'augmentation de la demande en eau liée à la croissance démographique et à la dynamique économique.

## TINDOUF : Ouverture du salon des services et produits algériens destinés à l'exportation

Le Salon des services et produits algériens destinés à l'exportation a été inauguré vendredi dans la wilaya de Tindouf, sous le slogan : « Tindouf, porte de l'exportation vers les pays d'Afrique de l'Ouest ».

Cette manifestation enregistre une large participation d'opérateurs économiques nationaux ainsi que de représentants de plusieurs pays africains. A cette occasion, le directeur des mécanismes de soutien aux exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdelatif El-Houari, a souligné que cet événement constitue un rendez-vous économique majeur qui illustre l'orientation de l'Algérie vers le renforcement des exportations hors hydrocarbures. Il ouvre également de nouvelles perspectives aux entreprises nationales souhaitant accéder aux marchés africains, notamment ceux de l'Afrique de l'Ouest. S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture, présidée par le secrétaire général du ministère, Abdesslam Djahnit, le responsable a précisé que le salon réunit 104 entreprises algériennes activant dans les secteurs de la production et des services, en plus de 45 entreprises artisanales. L'objectif est de valoriser les capacités nationales et de promouvoir des produits algériens à fort potentiel d'exportation. L'événement se distingue également par la présence d'ambassadeurs de plusieurs pays



africains, dont le Burkina Faso, le Niger, la Sierra Leone, la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie, ainsi que de représentants diplomatiques de la Guinée-Bissau, du Nigeria, du Sénégal et du Ghana. Cette participation reflète l'intérêt croissant

pour le renforcement des partenariats économiques avec l'Algérie, a-t-il dit. Le salon accueille par ailleurs des entreprises publiques et privées opérant dans divers secteurs, notamment l'industrie agroalimentaire, les matériaux de

construction, les industries de transformation, les énergies renouvelables et les services logistiques. Les produits exposés répondent aux exigences des marchés internationaux et présentent des perspectives d'exportation prometteuses.

## ACCES DES STARTUPS AUX MARCHES PUBLICS : Publication prochaine des textes d'application (ministre)



Les textes d'application des dispositions prévues par la nouvelle loi sur les marchés publics, visant à faciliter l'accès des startups à ce type de marchés, seront publiés prochainement, a annoncé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par Toufik Guezout, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Ouadah a précisé que ses services "sont en phase de finaliser les textes d'application relatifs à l'article 41 de la loi sur les marchés publics de 2023", lesquels, a-t-il dit, "ouvriront les portes des marchés publics aux startups". Selon l'article 41 de la nouvelle loi sur les

marchés publics, le service contractant a recours à la procédure négociée directe exclusivement dans sept (07) cas. Parmi lesquels figure, "quand il s'agit de promouvoir les start-up labélisées, telles que définies par la législation et la réglementation en vigueur, prestataires de services dans le domaine du numérique et de l'innovation, à condition que les solutions présentées soient uniques et novatrices". Cette démarche, précise le ministre, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'écosystème des startups en Algérie, qui connaît "une évolution notable" depuis 2020, ce qui a permis de porter leur nombre de 200 à 13.000 startups à la fin de l'année 2025. Les nouveaux mécanismes de financement des startups commencent aussi à porter leurs fruits, l'année 2025 ayant enregistré les premières opé-

rations de sortie du Fonds algérien des startups (ASF) du capital des entreprises qu'il finance, après les avoir aidées à franchir avec succès la phase de lancement, a-t-il ajouté, indiquant que ce fonds, créé en 2020, poursuit actuellement ses missions de financement et d'accompagnement de plus de 100 entreprises. Le ministre a, en outre, souligné la nécessité de l'adhésion des entreprises économiques, de manière plus forte, au financement des start-up, notamment à travers la création de fonds d'investissement, d'incubateurs et d'accélérateurs. Sur le plan organisationnel, un label "Scale-up" a été créé pour les entreprises ayant dépassé la phase de démarrage, a rappelé M. Ouadah qui a, par ailleurs, relevé l'importance du programme "Kick Start" destiné à transformer les projets innovants en

start-up. Le ministère compte lancer une nouvelle session "dans les quelques semaines à venir", avec la participation d'au moins cinq incubateurs à financement public au programme, a-t-il ajouté. === Efforts continus pour traiter le dossier des projets en difficulté === Pour ce qui est du financement des micro-entreprises, le ministre a précisé que le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat a connu un sursaut qualitatif après sa révision, qui exige désormais aux porteurs de projets de suivre une formation au sein des centres de développement de l'entrepreneuriat. A ce jour, 300 centres de développement de l'entrepreneuriat ont été créés, dont 110 dans le secteur de l'Enseignement supérieur et 180 centres dans la formation professionnelle, a-t-il précisé. S'agissant des micro-entreprises en difficulté, le ministre a assuré que le dossier fait l'objet d'un suivi quotidien et rigoureux, selon une approche scientifique, afin de permettre l'accompagnement des porteurs de projets pour surmonter leurs obstacles, notamment en matière de financement. Après avoir souligné que la plateforme numérique dédiée au traitement des dossiers des projets en difficulté a recensé environ 11.000 projets relevant de l'ex-dispositif "ANSEJ", M. Ouadah a fait observer que plus de 10.000 dossiers ont déjà été traités, soit 90 % du total, dont la majorité a été transmise aux banques pour un traitement à l'amiable et efficace, selon une perspective purement économique. Sur le plan pratique, 5.200 porteurs de projets en difficulté ont reçu une réponse favorable, les efforts se poursuivent pour trouver des solutions aux dossiers restants au "cas par cas", a-t-il fait savoir, faisant état du rejet de 500 dossiers, représentant moins de 5% de l'ensemble des demandes.

## MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE DEPUIS SOUK AHRAS : «L'alimentation régulière en eau potable est une priorité nationale absolue»

Le ministre de l'Hydraulique, Lou-nès Bouzegza, a souligné, jeudi depuis la wilaya de Souk Ahras, que «la garantie d'un approvisionnement régulier et durable des populations en eau potable constitue une priorité nationale absolue qui nécessite une totale mobilisation de tous les moyens centraux et locaux». Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection et de travail dans cette wilaya, que le secteur de l'hydraulique «poursuit la mise en œuvre d'une politique visant à ancrer le concept de sécurité hydrique par la valorisation des ressources en eau disponibles et l'amélioration de l'exploitation des infrastructures existantes», soulignant que cette approche «repose sur le suivi de terrain et les interventions rapides pour corriger les déséquilibres et garantir la continuité du service public de l'eau». Bouzegza a décidé, dans ce contexte, d'augmenter le quota approvisionnement la wilaya depuis le barrage d'Aïn Dalia pour le porter de 20 000 à 30 000 m<sup>3</sup>/jour, ce qui contribuera à améliorer le service public de l'eau au bénéfice des citoyens, surtout pendant l'été, période de forte demande sur cette ressource vitale. Il a également fait état de la prise en charge du projet de raccordement du barrage d'Oued Djedra (commune de Souk Ahras) au barrage d'Aïn Dalia (commune de Hanancha) pour transférer 40 000 m<sup>3</sup> vers la station de traitement (au barrage d'Aïn Dalia) et couvrir ainsi le déficit estimé à 28 000 m<sup>3</sup>/jour. Bouzegza a également indiqué que le défi «ne réside pas simplement dans l'abondance de la ressource, mais aussi dans la rationalisation de l'utilisation et la lutte contre les fuites et les branchements illicites», phénomènes, a-t-il dit, qui entraînent «la perte de plus de 40 % de l'eau destinée à la consommation». La wilaya de Souk Ahras s'appuie, pour son approvisionnement sur les capacités de stockage, dont les barrages d'Oued Charef, d'Oued Djedra et d'Aïn Dalia, ainsi que 367 réservoirs d'une capacité totale dépassant les 127 000 m<sup>3</sup>, en plus de 46 stations de pompage produisant quotidiennement 37 000 m<sup>3</sup> du précieux liquide. Le ministre, accompagné des walis de Souk Ahras, Abdelkrim Zinai, et de Tébessa, Ahmed Belhaddad, a donné le coup d'envoi d'un projet portant sur la mise en place de canalisations pour un transfert d'eau du barrage d'Ouldjet Mellègue (situé à hauteur des limites administratives des wilayas de Tébessa et de Souk Ahras) vers l'usine de phosphate d'Oued Kebrat sur une distance de 30 km. Il a instruit, sur place, les responsables du projet à l'effet d'accélérer le rythme de réalisation pour «garantir sa livraison dans les délais contractuels en raison de son importance économique».

## PETROLE : Le Brent au-dessus des 100 dollars

Les cours du pétrole ont progressé mercredi, se situant au-dessus des 100 dollars le baril. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, a avancé de 3,48% à 101,91 dollars, clôturant pour la première fois en plus de deux semaines au-delà des 100 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation en tant que contrat de référence, a pris 3,67% à 92,96 dollars.

## TIPASA : De nouvelles décisions pour renforcer le secteur de la santé

**La wilaya de Tipasa s'engage dans une nouvelle phase de renforcement de son secteur de la santé. Réunie en session ordinaire au titre de l'exercice en cours, l'Assemblée populaire de wilaya (APW), qui a consacré une large part de ses travaux aux urgences médico-chirurgicales, a été marquée par l'annonce d'une série de mesures visant à améliorer la prise en charge des patients et à corriger les insuffisances constatées sur le terrain.**

Parmi les décisions annoncées par le wali, Mohamed Amine Benchaouia, figure l'acquisition prochaine de 16 ambulances médicalisées. Cette opération, qui sera financée à hauteur de quatre unités sur le budget de la wilaya et de 12 autres par le ministère de la Santé, vise à renforcer significativement les capacités d'intervention des structures sanitaires, notamment dans les zones connaissant une forte pression sur les services d'urgence. Cette dotation vient s'ajouter aux efforts déjà consentis en 2025, où 10 ambulances avaient été mises en service, portant le parc global à 74 véhicules. Autre nouveauté de taille concerne la relance effective du projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Bou Ismaïl. Bénéficiant d'une mesure de dégel en 2022, ce projet structurant est actuellement en phase de réévaluation financière. Son coût, initialement estimé à 600 millions de dinars, a été revu à la hausse pour atteindre 2,6 milliards de dinars, afin de l'adapter aux normes modernes en matière d'infrastructures hospitalières et d'équipements biomédicaux. Une fois concrétisé, cet établissement devrait contribuer à désengorger les structures existantes et améliorer l'offre de soins dans la région. Dans le même élan, le secteur de la santé a bénéficié de l'inscription d'un programme d'actions au titre de l'exercice en



cours. Celui-ci prévoit, notamment l'extension du service d'oncologie au niveau de l'hôpital de Sidi Ghilès, une opération qui permettra de renforcer la prise en charge des patients atteints de pathologies cancéreuses et de limiter leur orientation vers d'autres wilayas. Parallèlement, la polyclinique de Sidi Rached fera l'objet de travaux de réhabilitation visant à améliorer les conditions d'accueil et de soins. Au-delà des infrastructures, les autorités locales entendent agir sur les déséquilibres relevés dans l'organisation du secteur. Le wali a ainsi donné des instructions pour la réalisation d'un diagnostic global et précis des besoins

sanitaires à travers les différentes communes de la wilaya. Cette démarche devra permettre d'identifier les zones prioritaires en vue de programmer l'extension de certaines salles de soins, la modernisation des polycliniques existantes et, le cas échéant, l'inscription de nouveaux projets de structures de proximité afin de réduire l'engorgement constaté. La problématique des ressources humaines a également été au centre des préoccupations. Les débats ont mis en évidence un déficit en médecins spécialistes, notamment en radiologie, ainsi que des difficultés liées à leur répartition.

## ASSAINISSEMENT DU FONCIER INDUSTRIEL A BORDJ BOU ARRERIDJ: 67 hectares récupérés par les autorités



Bordj Bou Arreridj récupère 67 ha de foncier industriel inexploité pour évincer les faux investisseurs et relancer la création de richesse locale. L'assainissement du foncier industriel occupe une place importante dans la stratégie nationale du secteur. Cette opération permet de récupérer des surfaces importantes pour le développement de ce dernier. Elle offre la possibilité par la même occasion d'éliminer les faux investisseurs. Cette catégorie gêne les véritables opérateurs, créateurs de richesse et d'emplois, et détourne le secteur de ses véritables objectifs liés au développement pour en faire un espace de marchandage qui ne sert pas la collectivité nationale. Souvent les véritables opérateurs sont obligés d'acheter les lots dont ils ont besoin auprès de ces faux investisseurs alors que les enveloppes consacrées à cette opération auraient dû être affectées à d'autres

chapters, comme l'équipement.

**Le suivi des projets pour démasquer les faux investisseurs**  
Outre le traitement des dossiers des demandeurs d'assiettes, l'un des outils utilisés pour démasquer les membres de cette catégorie consiste en le suivi de la réalisation des projets. Le respect des délais impartis renseigne sur la volonté des investisseurs concernés de préserver les terrains qui leur ont été consentis justement pour y bâtir des usines. Il prouve également le sérieux des investisseurs qui ont signé, rappelons-le, un cahier des charges, précisant leurs engagements en la matière. C'est sur cette base que 67 ha de foncier industriel ont été récupérés dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Le suivi des projets qui devaient être lancés dans les différentes zones industrielles a donné l'occasion aux services de la wilaya de se rendre compte que cette surface est restée

dans le même état. Avant d'arriver à cette décision, les mêmes services ont envoyé des mises en demeure aux intéressés.

### Des mises en demeure restées sans effet

Des visites officielles ont même été effectuées sur place. Le premier responsable de la wilaya n'a pas manqué de rencontrer les intéressés pour examiner avec eux les contraintes qui les empêchaient de mener à bien leurs projets. En vain. Il n'était plus possible de les attendre plus longtemps eu égard aux prévisions, que ce soit en matière d'emplois ou de produits nécessaires pour le marché. Les assiettes accordées dans le cadre de la promotion de l'investissement n'ont pas d'autres fonctions que de satisfaire les besoins de la wilaya en particulier et le pays en général.

### Consolider le rôle économique de la wilaya

Bordj Bou Arreridj est devenue un pôle économique important qui satisfait une grande partie des besoins du marché national. Les nouveaux projets sont de nature à renforcer cette position et participer à l'effort national de relance économique. D'ailleurs, les 67 ha, qui ont été attribués à 44 projets d'investissement, ont été reversés juste après leur récupération dans la plateforme ouverte à cet effet par l'agence nationale de développement du secteur, à savoir l'AAPI. Les autorités locales et la population en général espèrent que les nouveaux concessionnaires vont implanter sur ces assiettes des unités industrielles performantes. De terrains inutiles, ils devront être transformés en espaces de création de richesse.

## SIDI BEL-ABBES : Lancement de la campagne "Haya Chabab 3" pour promouvoir l'inscription sur les listes électorales

Une campagne de sensibilisation d'envergure, placée sous le slogan "Haya Chabab 3", a été lancée vendredi dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, en vue d'encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la participation des jeunes à la vie politique et à promouvoir la culture de la citoyenneté. Supervisée par Mme Bentayeb Roumaïssa, membre du Conseil supérieur de la jeunesse, cette campagne se déroule avec la participation de jeunes actifs de la wilaya. Des actions d'information et d'orientation sont ainsi menées au profit des citoyens, portant notamment sur les modalités d'inscription, avec un accent particulier sur la simplification des procédures et la promotion de l'utilisation des

outils numériques. Dans une déclaration à la presse, Mme Bentayeb a indiqué que cette campagne s'inscrit dans le cadre des démarches du Conseil supérieur de la jeunesse visant à rapprocher l'administration électorale des jeunes. Elle a souligné que l'objectif est de consolider la culture de la participation active et de permettre aux jeunes d'exercer pleinement leurs droits constitutionnels, en s'appuyant sur les solutions technologiques garantissant rapidité et efficacité dans les opérations d'inscription. Cette initiative vise également à réaffirmer le rôle du Conseil supérieur de la jeunesse dans l'accompagnement des jeunes et leur implication dans les différentes échéances nationales, ainsi que dans le renforcement de leur participation politique.

## BLIDA : Lancement de 6 opérations d'exportation de produits de fabrication locale vers cinq pays européens et arabes

Six (06) opérations d'exportation de produits de fabrication locale vers cinq pays arabes et européens ont été lancées, vendredi, à partir de la wilaya de Blida. Dans le cadre de la dynamique croissante des exportations hors hydrocarbures, 6 cargaisons de produits fabriqués en Algérie destinés à l'exportation vers la France, l'Espagne, la Tunisie, la Mauritanie et la Chine, ont été lancées depuis l'esplanade du complexe sportif "Chahid Mustapha Tchaker", sous la supervision de la cheffe de cabinet du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Maya Oulad Kouider, en présence des autorités locales et de plusieurs opérateurs économiques. L'opération d'exportation a concerné 8

camions appartenant à des entreprises économiques activant à Blida, Alger et Boumerdès, transportant divers produits fabriqués localement, notamment des produits alimentaires, ainsi que des fournitures médicales, des produits cosmétiques et de la laine traitée et destinée à l'exportation vers la Chine. Mme Oulad Kouider a expliqué, à l'occasion, que cette opération économique, qui coïncide avec le lancement d'opérations similaires à partir d'autres wilayas, vise à accompagner et soutenir les exportateurs durant toutes les étapes du processus d'exportation, dans le but de faciliter l'accès du produit de fabrication local aux marchés internationaux et de renforcer sa présence.

## OUM EL BOUAGHI : La BDL ouvre une nouvelle agence



La Banque de développement local (BDL) a inauguré, jeudi, une nouvelle agence commerciale à Aïn M'lila (wilaya d'Oum El Bouaghi), dans le cadre de ses démarches visant à élargir sa présence au niveau local et à rapprocher ses services des clients, a indiqué un communiqué de la banque. La cérémonie d'inauguration de la nouvelle agence, portant le numéro 336, s'est déroulée en présence du directeur général de la banque, du wali d'Oum El Bouaghi et de représentants des autorités locales. Cette démarche intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de la banque visant à développer son réseau commercial et à poursuivre les efforts à même de faciliter l'accès aux services financiers au profit des

particuliers et des opérateurs économiques, notamment dans les régions aux potentialités prometteuses, selon le communiqué. Cette stratégie permettra « d'améliorer les conditions d'accueil et la qualité de la prise en charge des clients, et de proposer une offre intégrée alliant services bancaires traditionnels et solutions numériques modernes ». Il s'agit également de renforcer les efforts de la BDL en matière de financement de l'économie et de mobilisation des ressources, précise la même source, soulignant la volonté de la banque d'accompagner davantage les projets d'investissement et d'encourager l'épargne, de manière à contribuer à l'appui du développement économique aux plans local et national.

# DEVELOPPEMENT DE VACCINS INNOVANTS : L'Algérie et l'Inde scellent un accord

**Le groupe public Sidal produira prochainement, pour la première fois en Algérie, des vaccins « probiotiques » innovants grâce à un accord de coopération signé jeudi avec les sociétés indiennes ONCOSIMIS et Fabtech Technologie.**

Paraphé sous la supervision du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, cet accord prévoit un transfert de technologie au profit de Sidal. Il permettra au groupe de maîtriser localement la fabrication de ces vaccins, destinés aussi bien à l'usage humain que vétérinaire, selon un communiqué du ministère. Ce partenariat vise à renforcer les capacités nationales de production, de réduire la dépendance aux importations et d'introduire des solutions thérapeutiques innovantes sur le marché national. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à développer l'industrie pharmaceutique et à améliorer l'accès aux traitements. À terme, elle devrait permettre une disponibilité plus rapide de ces vaccins et répondre plus efficacement aux besoins des patients et des profession-



nels de santé. Cet accord marque aussi une avancée vers davantage d'autonomie

sanitaire, car produire localement des vaccins innovants permettra de mieux anticiper

les besoins et d'assurer un accès plus stable aux traitements.

## L'OMS estime à 10 milliards de dollars le coût de la reconstruction du système de santé à Ghaza



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé que la reconstruction et la réhabilitation du système de santé dans la bande de Ghaza nécessiteront des investissements estimés à 10 milliards de dollars sur une période de cinq ans. La

représentante de l'OMS dans le territoire palestinien occupé, Rinhilde Van de Velde, a déclaré, lors d'un point de presse à Genève, que "les besoins globaux du secteur de la santé à Ghaza sont estimés à 10 milliards de dollars sur cinq ans,

incluant la reconstruction, la restauration des services médicaux et la réponse à des besoins sanitaires croissants, en particulier chez des milliers d'enfants et de personnes affectées" par la guerre génocidaire contre l'enclave

palestinienne. Elle a notamment évoqué des cas de paralysie dus à des blessures par balles, des amputations ainsi que des besoins massifs en soutien psychologique. Elle a ajouté que plus de 1.800 structures de santé - allant de grands hôpitaux tels que Hôpital Al-Shifa dans la ville de Ghaza, aux centres de soins primaires, cliniques, pharmacies et laboratoires - ont été partiellement endommagées ou totalement détruites. La responsable onusienne a également dénoncé les conditions "inacceptables" dans lesquelles vivent les personnes déplacées dans les camps. "Des évaluations rapides menées dans plus de 1.600 sites d'hébergement ont révélé la présence de rongeurs et de nuisibles dans la plupart de ces lieux, affectant environ 1,45 million de personnes", a-t-elle indiqué. Plus de 80 % des sites ont en outre signalé la propagation d'infections cutanées et d'éruptions, notamment la gale, les poux et les punaises de lit.

## Entrée en service de plusieurs infrastructures sanitaires à la fin du deuxième trimestre 2026

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a révélé, dimanche, que la wilaya d'Alger sera renforcée par plusieurs infrastructures sanitaires qui entreront en service à la fin du deuxième trimestre de l'année 2026. Lors d'une visite d'inspection effectuée en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, à plusieurs infrastructures sanitaires, le ministre a indiqué que la wilaya d'Alger sera dotée de trois nouveaux hôpitaux qui entreront en service à la fin du deuxième trimestre de l'année prochaine. Il s'agit de trois hôpitaux d'une capa-

acité de 120 lits chacun, réalisés à Aïn Benian, Baraki et Reghaïa, ainsi que d'une maternité à Reghaïa d'une capacité de 60 lits. Le taux d'avancement des travaux de ces structures, réalisées selon des normes modernes, avoisine les 95 %, a précisé le ministre, ajoutant qu'elles seront équipées des matériels les plus modernes, notamment des appareils d'imagerie médicale. Soulignant que ces infrastructures, qui contribueront à renforcer la couverture sanitaire à l'est et à l'ouest de la capitale et à améliorer les services de santé offerts aux citoyens, M. Ait

Messaoudene a salué les efforts consentis par le wali d'Alger, les cadres et les acteurs locaux dans l'accompagnement des projets sanitaires et la garantie de leur réalisation dans les délais impartis et avec la qualité requise, au service de l'intérêt général. « Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'État réaffirme son orientation constante visant à développer le secteur de la santé à travers le renforcement des infrastructures sanitaires et la mise à disposition des ressources humaines nécessaires, afin d'assurer la

promotion et l'amélioration du service public », a déclaré M. Ait Messaoudene. De son côté, M. Rabehi a fait savoir que l'opération d'équipement de ces hôpitaux était en cours, en prévision de leur entrée en service au cours du deuxième trimestre de l'année 2026. Il a précisé que des concertations étaient en cours pour le choix des assiettes foncières destinées à la réalisation de deux CHU à l'est et à l'ouest de la capitale, afin de réduire la pression sur les cinq hôpitaux existants dans la wilaya, lesquels accueillent des patients provenant de toutes les wilayas du pays.

## Des scientifiques chinois découvrent deux nouveaux minéraux lunaires

Des scientifiques chinois ont découvert deux nouveaux minéraux lunaires à partir des échantillons ramenés par la mission chinoise Chang'e-5. Il s'agit de la dernière avancée en date après leur première découverte d'un minéral lunaire, le changesite-(Y), en 2022. A ce jour, le nombre total de nouveaux minéraux découverts à partir d'échantillons lunaires dans le monde s'élève à huit. Lors de la cérémonie d'ouverture de la Journée

de l'espace de Chine 2026, qui s'est tenue vendredi à Chengdu, capitale de la province chinoise du Sichuan (sud-ouest), l'Administration nationale de l'espace de Chine a annoncé ces deux découvertes, à savoir le magnésiochangesite-(Y) et le changesite-(Ce), tous deux approuvés par la Commission des nouveaux minéraux, de la nomenclature et de la classification de l'Association internationale de minéralogie.

PALUDISME:

## L'OMS valide un traitement inédit pour les nourrissons



L'OMS valide un traitement inédit contre le paludisme chez les nourrissons, offrant plus de sécurité et d'efficacité dès la naissance. À la veille de la Journée mondiale du paludisme, une avancée médicale majeure vient d'être franchie. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé la préqualification du tout premier traitement antipaludique spécifiquement conçu pour les nouveau-nés et les nourrissons de très faible poids.

**Un médicament sur mesure pour les bébés vulnérables**  
Jusqu'à ce jour, les nouveau-nés pesant entre deux et cinq kilogrammes étaient soignés avec des médicaments destinés aux enfants plus âgés. Cette pratique présentait des risques réels de toxicité et d'erreurs de dosage. Le nouveau traitement, à base d'artéméthér-luméfantrine, change la donne. Conçu exclusivement pour les plus petits, il garantit une sécurité accrue grâce à un dosage adapté à la morphologie des nourrissons, une meilleure efficacité contre le parasite et une réduction des effets secondaires liés aux traitements inadéquats. « Ce médicament répond aux normes internationales de qualité, d'innocuité et d'efficacité », précise l'OMS.

**Un espoir pour 30 millions de nouveau-nés**  
Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a salué cette étape comme un tournant historique. Cette préqualification permet désormais à des organismes tels que l'Unicef et l'Alliance Gavi d'acheter et de distribuer massivement ce traitement dans les zones les plus tou-

chées, notamment en Afrique. Chaque année, environ 30 millions de bébés naissent dans des zones d'endémie palustre. Ce nouvel outil thérapeutique vient compléter un arsenal composé de vaccins, de moustiquaires de nouvelle génération et de tests de diagnostic rapide.

**3 nouveaux tests pour déjouer les parasites « invisibles »**  
L'OMS ne s'est pas arrêtée au traitement. Elle a également validé 3 nouveaux tests de diagnostic rapide (TDR). Le problème ? Certaines souches du parasite ont évolué pour devenir indétectables par les tests classiques (basés sur la protéine HRP2). Dans certains pays de la Corne de l'Afrique, jusqu'à 80 % des cas échappaient ainsi au diagnostic. Les nouveaux tests ciblent désormais une autre protéine (pf-LDH), rendant le dépistage beaucoup plus fiable.

**Un combat mondial qui stagne malgré les innovations**  
En dépit de ces avancées technologiques, le bilan demeure inquiétant. Le Rapport mondial sur le paludisme 2025 fait état de 282 millions de cas recensés en 2024, tandis que la mortalité repart à la hausse avec 610.000 décès. Si 47 pays sont aujourd'hui certifiés exempts de paludisme, la lutte globale fait face à des obstacles de taille : la résistance aux insecticides, le manque de financements internationaux et l'adaptation biologique des parasites. L'arrivée de ce traitement pour nourrissons représente toutefois une victoire cruciale pour protéger les patients les plus fragiles de la planète.

# Le ministre, wali de la wilaya d'Alger inspecte les travaux de réhabilitation de Riadh El Feth

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué, jeudi, une visite de terrain à Riadh El Feth, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux en cours dans le cadre du programme global d'aménagement et de réhabilitation de cet espace, indique vendredi un communiqué de la wilaya.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au transfert de la gestion de l'Office de Riadh El Feth (OREF) du ministère de la Culture et des Arts aux services de la wilaya d'Alger, et en application des dispositions du décret exécutif n 25-148 du 2 juin 2025", précise la même source. Sur place, M. Rabehi a relevé "un taux d'avancement appréciable des travaux, notamment au niveau du Centre des arts, en sus des opérations d'aménagement et d'entretien des différentes structures et des espaces verts", ajoute la même source. Dans ce contexte, le ministre a donné des instructions sur "la nécessité d'assurer un entretien périodique de l'ensemble des installations, d'accélérer l'achèvement des travaux d'aménagement des ascenseurs pour leur mise en service, et le renforcement de l'éclairage", insistant sur "le strict respect des normes de qualité à toutes les étapes de réalisation, ainsi que sur l'achèvement des travaux avant la saison estivale". Ces efforts



s'inscrivent dans le cadre de "l'action de terrain continue menée par les différentes entreprises publiques relevant de la wilaya d'Alger, en vue de réhabiliter Riadh El Feth en tant qu'espace culturel et touristique, no-

tamment à travers l'élaboration d'un programme d'animation riche en activités artistiques, sportives et créatives au profit de toutes les catégories". "Depuis la décision de son transfert aux services de la wi-

laya, cet espace a bénéficié d'un programme spécifique ayant contribué à attirer de nombreux visiteurs, notamment des familles, des enfants et des jeunes", conclut le communiqué.

## OFFRES D'EMPLOI EN LIGNE:

### Promesses attractives et nécessaire vigilance



Les offres d'emploi en ligne séduisent par leurs promesses attractives, mais exigent vigilance face aux arnaques et aux faux recruteurs. Sur les réseaux sociaux, dans les messageries instantanées ou encore via des plateformes de recrutement peu connues, un phénomène gagne en visibilité, celui des offres d'emploi en ligne au caractère parfois énigmatique. Présentées sous des formulations séduisantes, elles promettent des rémunérations attractives pour des tâches simples, accessibles à un large public, sans exigence particulière de qualification. Derrière cet engouement croissant, se dessine une réalité nuancée, où opportunités potentielles et expériences mitigées coexistent. Des annonces accrocheuses aux contours parfois flous: «Travail flexible depuis chez vous, 2 à 4 heures par jour, jusqu'à 100.000 DA par mois». Ces messages circu-

lent largement en ligne et suscitent un intérêt immédiat. Les annonces restent parfois générales dans leur description, et les entreprises ne sont pas toujours clairement identifiables au premier contact. Pour certains jeunes en quête de travail, ces propositions peuvent apparaître comme des alternatives intéressantes, notamment pour générer un revenu complémentaire. Un étudiant en informatique de 22 ans témoigne: «J'ai découvert une annonce sur facebook. On me proposait de tester des applications contre rémunération. Au début, tout semblait crédible. Puis on m'a demandé de payer des frais d'activation. À ce moment-là, j'ai préféré ne pas aller plus loin.»

#### Entre espoir de revenus et désillusions

Les expériences vécues par les utilisateurs diffèrent selon les situations,

oscillant entre curiosité, engagement et parfois déception. Célia, 29 ans, mère au foyer, raconte: «On m'a expliqué que je pouvais travailler à mon rythme, sans expérience. J'ai commencé par de petites tâches, comme liker des pages ou remplir des formulaires. Ensuite, on m'a proposé d'accéder à des missions mieux rémunérées. J'ai tenté, mais je n'ai pas eu de retour par la suite». Ayad, jeune diplômé en marketing, partage une expérience similaire. «J'ai travaillé pendant deux semaines avec une plateforme qui promettait des commissions sur des ventes en ligne. Le fonctionnement semblait sérieux, mais les paiements étaient régulièrement reportés. Finalement, je n'ai pas perçu de rémunération». Selon un expert en technologies de l'information et de la communication (TIC), Sid Ahmed Fitouni, ces offres représentent souvent sur des méthodes

de présentation efficaces. «Les annonces sont conçues pour inspirer confiance, avec des interfaces parfois professionnelles et un discours bien structuré. Cela ne signifie pas que toutes sont problématiques, mais il est important de prendre le temps de vérifier certains éléments avant de s'engager».

#### Une mutation profonde du monde du travail

Pour un sociologue et enseignant à l'Université de Laghouat, Mohamed Abdelkader Khiari, l'essor de ces offres s'inscrit dans un contexte plus large. «Elles répondent à une demande réelle, notamment chez les jeunes ou les personnes recherchant un complément de revenu. Le numérique permet aujourd'hui d'accéder à de nouvelles formes d'activité, mais il nécessite aussi une certaine capacité de discernement». Du point de vue juridique, certaines pratiques peuvent poser problème, comme le souligne Me Nabil Othmani, un avocat agréé à la Cour suprême. «Les demandes de paiement préalable ou les promesses de rémunération non tenues peuvent être encadrées par la loi. Il est conseillé de bien se renseigner sur les conditions proposées et de conserver des traces des échanges en cas de litige». Face à ces offres, quelques précautions simples permettent de mieux s'orienter, vérifier l'existence de l'entreprise, privilégier les plateformes reconnues et éviter tout engagement financier sans garanties claires. Ces démarches n'empêchent pas d'explorer de nouvelles opportunités, mais elles permettent d'aborder ces propositions avec plus de sérénité. Les offres d'emploi en ligne reflètent les transformations du monde du travail à l'ère du numérique. Elles ouvrent la porte à de nouvelles perspectives, tout en invitant les utilisateurs à faire preuve de prudence et d'esprit critique, comme le résume une internautes. «On a envie d'essayer, surtout quand on cherche à améliorer son quotidien. Mais avec le temps, on apprend à poser les bonnes questions avant de s'engager».

## Décès de la moudjahida Fifi Chena, membre de la Fédération du FLN en France

La moudjahida Fifi Chena, membre de la Fédération du Front de libération nationale (FLN) en France, est décédée à l'âge de 89 ans, a-t-on appris, vendredi, auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Née le 15 avril 1937 à Béjaïa, la défunte avait rejoint les rangs du FLN au sein de la Fédération de France en 1957. La regrettée sera inhumée demain samedi à Alger. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, a présenté, en son nom et au nom de l'ensemble des cadres et personnels du secteur, à la famille de la défunte, et à toute la famille révolutionnaire, "ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion", priant Allah Tout-Puissant "d'entourer la défunte de Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort".

## OIT : Plus de 840.000 décès par an liés aux risques psycho-sociaux au travail

Plus de 840.000 personnes meurent chaque année dans le monde de pathologies liées à des risques psycho-sociaux, tels que les longues heures de travail, l'insécurité de l'emploi et le harcèlement sur le lieu de travail, indique un rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Le nouveau rapport de l'OIT, publié mercredi, montre comment un travail mal conçu ou mal géré notamment des exigences élevées, de longues heures de travail et l'insécurité de l'emploi nuit à la santé des travailleurs et à l'économie. "Les risques psycho-sociaux deviennent l'un des défis les plus importants pour la sécurité et la santé au travail dans le monde du travail contemporain", a déclaré Manal Azzi, responsable de l'équipe de sécurité et santé au travail, à l'OIT. Le chiffre de plus de 840.000 décès par an repose d'abord sur la prévalence mondiale de cinq grands facteurs de risques psycho-sociaux au travail : la tension professionnelle (fortes exigences associées à un faible contrôle), le déséquilibre efforts-récompenses, l'insécurité de l'emploi, les longues heures de travail, ainsi que le harcèlement et les violences au travail. La seconde source est constituée de travaux scientifiques démontrant comment ces risques augmentent la probabilité de pathologies graves telles que les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux et les troubles mentaux, y compris le suicide. De plus, le rapport constate que les risques psychosociaux sont responsables de près de 45 millions d'années de vie ajustées sur l'incapacité perdues chaque année, reflétant les années de vie en bonne santé perdues en raison de maladies, de handicaps ou de décès prématurés. Ils entraîneraient, en outre, des pertes économiques équivalentes à 1,37 % du produit intérieur brut (PIB) mondial chaque année. Si de nombreux risques psychosociaux ne sont pas nouveaux, les transformations majeures du monde du travail notamment la numérisation, l'intelligence artificielle, le télétravail et les nouvelles formes d'emploi, redéfinissent l'environnement psychosocial de travail, d'après la même source. "Améliorer l'environnement psychosocial de travail est essentiel non seulement pour protéger la santé mentale et physique des travailleurs, mais aussi pour renforcer la productivité, la performance des organisations et le développement économique durable", a insisté Mme Azzi. En agissant de manière proactive pour traiter ces risques, les pays et les entreprises peuvent créer des environnements de travail plus sains, bénéfiques à la fois pour les travailleurs et les organisations, tout en renforçant la productivité et la résilience économique, conclut le rapport. **APS**

## CARNET : Décès de l'ancien président de la FAF M'hamed Mekireche



Le football algérien est en deuil suite au décès de l'ancien président de la FAF, M'hamed Mekireche, à l'âge de 93 ans. Le monde du ballon rond en Algérie est en deuil. M'hamed Mekireche, figure emblématique du sport national et ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF), s'est éteint ce vendredi à l'âge de 93 ans. L'annonce officielle est faite par l'instance fédérale via un communiqué sur son site internet.

### Un parcours dédié au football et au MC Alger

Lors de sa carrière footballistique, il a joué au sein du MC Alger comme gardien de but. Au nom des membres du Bureau Fédéral, le président de la FAF, Walid Sadi a adressé ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt. Puisse Dieu, Le Tout Puissant, l'accueillir en Son Vaste Paradis et accorder à son âme le repos éternel. » A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons«, a-t-il écrit dans son message.

## CAN U17 (PHASE DE POULES) : L'Algérie débutera contre le Ghana le 14 mai

La sélection algérienne des moins de 17 ans de football, entamera la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026 de la catégorie, face à son homologue ghanéenne le 14 mai prochain à 20h00, selon le calendrier de la compétition dévoilé vendredi par la Fédération algérienne de football (FAF). Evoluant dans le groupe D de la compétition continentale, les cadets algériens enchaîneront contre l'Afrique du Sud le 17 mai à 17h00, avant de boucler la phase de poules face au Sénégal le 20 mai à 20h00. Pour rappel, la sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) s'est qualifiée pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, à l'issue de sa victoire sur son homologue égyptienne 1-0 en match comptant pour la cinquième et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), disputé stade international de Benghazi (Libye). Au classement final du tournoi, l'Algérie s'est classée à la 2e place avec un total de sept points (7) devant l'Egypte (3e - 6 pts), la Tunisie (4e - 4 pts) et la Libye (5e - 0 pt). Les 16 équipes qualifiées pour la CAN 2026, prévue du 15 mai au 2 juin prochain, ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes chacun. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe. Par ailleurs, les huit équipes atteignant les quarts de finale obtiendront automatiquement leur qualification pour la Coupe du Monde U-17 de la FIFA 2026. Des matchs de barrage supplémentaires opposant les équipes classées troisièmes de leur groupe permettront d'attribuer les deux dernières places qualificatives pour le tournoi mondial. La composante des quatre groupes: Groupe A: Maroc, Tunisie, Egypte, Ethiopie Groupe B: Côte d'Ivoire, Cameroun, Ouganda, RD Congo Groupe C: Mali, Angola, Tanzanie, Mozambique Groupe D: Sénégal, Afrique du Sud, Algérie, Ghana.

# LIGUE 1 MOBILIS : Le coup d'envoi de la saison 2026-2027 fixé au 20 août prochain

Le championnat national de Ligue 1 Mobilis, saison 2026-2027, débutera le jeudi 20 août 2026, avec le déroulement de la première journée de la compétition, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), vendredi dans un communiqué.

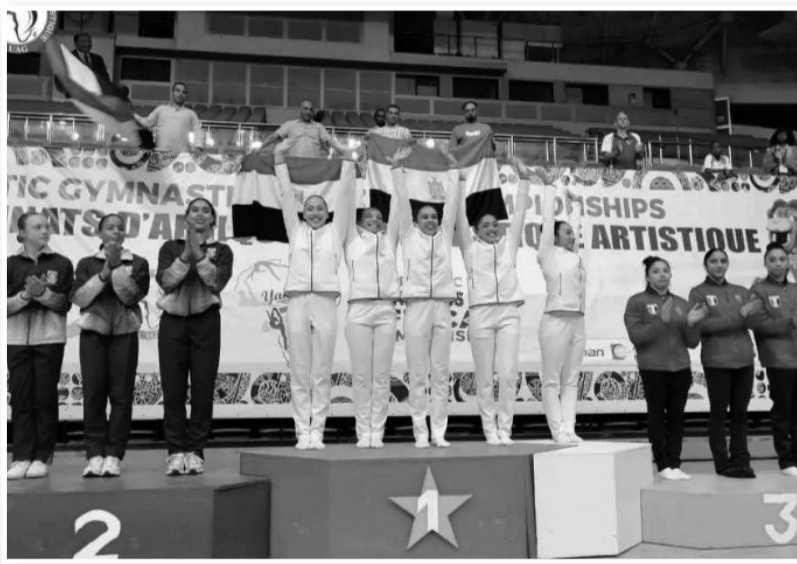
La décision a été prise au cours de la réunion du Bureau fédéral, tenue jeudi en fin d'après-midi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sous la présidence de Walid Sadi. Parmi les principales mesures introduites, chaque club disposera désormais d'un quota de trente (30) licences seniors pour l'ensemble de la saison. Les formations seront appelées à gérer cet effectif durant les deux périodes d'enregistrement des joueurs, dont la première est fixée du 1er juillet au 31 août 2026, précise la même source. Concernant les joueurs étrangers, leur nombre reste limité à quatre (4) par club. Toutefois, ces derniers devront répondre à des critères précis, notamment justifier d'au moins cinq sélections officielles avec une équipe nationale (A, A', olympique ou U20) au cours des trois dernières années précédant leur recrutement (2024, 2025 et 2026). Dans le cadre de la promotion des jeunes talents, les clubs seront égale-



ment tenus d'intégrer au minimum trois (3) joueurs de première année seniors, nés en 2006, et de les enregistrer obligatoirement dès la première période des transferts. Enfin, la Ligue de football professionnel (LFP) et la FAF ont indiqué que l'ensemble des dispositions réglemen-

taires relatives à cette nouvelle saison sera prochainement publié sur leurs plateformes officielles. Trois journées restent à disputer de l'actuelle édition de la Ligue 1 Mobilis, dominée par le MC Alger, solide leader avec 58 points, à onze longueurs sur son dauphin, la JS Saoura.

## GYMNASTIQUE: Nemour mène l'équipe nationale à un titre historique



Aux Championnats d'Afrique 2026, Kaylia Nemour conduit l'équipe nationale de gymnastique vers un titre historique. Depuis qu'elle ait choisi de défendre les couleurs nationales, elle a depuis commencé à écrire son compte de fée avec la sélection nationale de gymnastique. La championne olympique et mondiale Kaylia Nemour n'a pas raté l'occasion des championnats d'Afrique qui ont débuté jeudi à Yaoundé pour arracher un nouveau titre. En individuel, elle a remporté le concours de sa spécialité les barres asymétriques avec un total de 56.498 points. Avec son habituelle maîtrise technique et sa vigilance de championne, Nemour n'a rien laissé au hasard dans un concours qu'elle a dominé de bout en bout. La présence de quelques autres concurrentes redoutables n'a fait que la pousser à mettre les bouchées doubles. Depuis 2023, Nemour a donné un second souffle à la gymnastique nationale. Outre le fait de devenir une icône olympique, mondiale et africaine, elle est devenue aussi un modèle qui inspire toutes les générations de ce sport. A Yaoundé, elle a été une classe au-dessus, sans forcer. Le changement d'entraîneur

ne l'a pas perturbé. Au contraire, la venue de Nadia Massi a donné une autre dimension à la carrière de la championne, qui a pu se maintenir au sommet, tout en étant une source d'encouragement pour que d'autres gymnastes binationales lui emboitent le pas.

### Une alchimie technique et des résultats probants

Outre ce point, il faut souligner que la relation Nemour-Massi est plus que celle d'un athlète et un entraîneur. Il existe une alchimie flagrante entre les deux. Fusionnelle, elle forme ainsi un duo solide qui peut encore faire les plus belles années de ce sport en Algérie. Expérimentée, Massi travaille aussi pour que l'avenir soit porteur de plusieurs championnes qui rééditeront les exploits de Nemour. D'ailleurs, elle a pu créer un groupe de cinq gymnastes s'appuyant sur l'apport précieux de Nemour autant sur le plan individuel, ainsi que de mettre en place un esprit de groupe. D'ailleurs, la complémentarité entre les membres de l'équipe nationale montre que la gymnastique va encore procurer fierté et victoire à toute une nation. Question accompagnement, l'état ne

pas lésiné sur les moyens pour qu'elle soit dans un cadre idéal pour maintenir le cap. La 2e position est revenue à la sud-Africaine Caitlin Roskrantz avec 50.266. L'autre satisfaction est venue de Djenna Laroui. Pour sa première sortie africaine en équipe nationale, elle n'a pas démerité avec sa 3e place synonyme de médaille de bronze. Avec un total de 49.599 points, elle a pu dépasser au tableau deus sud-africaine et trois égyptiennes qui étaient pourtant potentielles médaillées. La 3e algérienne engagée dans cette épreuve, Louna Marie Moallic s'est contentée de la 10e place avec 45.098 points. Un résultat logique pour une athlète qui découvre à l'occasion le niveau africain. Avec ses résultats probants, l'équipe nationale féminine s'adjuge ainsi le titre africain par équipes avec un total de 151.862 points, devançant l'Afrique du Sud avec 146.896 points, alors que l'Egypte s'est contentée de la 3e place avec 141.428 points.

### Les messieurs vice-champions d'Afrique

Engagée avec cinq athlètes en lice, la sélection nationale senior a décroché la 2e place au classement général synonyme de médaille d'argent. Comme il fallait s'y attendre durant la compétition masculine, c'est l'Egypte qui s'est adjugé la 1e place et le titre africain, alors que la médaille de bronze est revenue à l'Afrique du Sud. En individuel, il est à retenir que le jeune Adam Cogat a décroché la médaille de bronze. Malgré son manque d'expérience, il a réussi à s'imposer dans un tableau riche en gymnastes de niveau. L'or africain est revenu à l'Egyptien Omar El Arabi poursuivi par son compatriote Mohamed Afifi. Ce qui démontre que la gymnastique masculine africaine connaît encore la suprématie égyptienne. Avec plus de travail et la continuité, il y a lieu d'espérer voir nos athlètes monter un jour sur la plus haute marche du podium.

## CAN 2026 (U17): La sélection algérienne s'incline de peu face à l'Égypte

La sélection algérienne U17 s'incline de justesse face à l'Égypte en match amical, en préparation de la CAN 2026. En pleine préparation pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2026), l'équipe nationale U17 de football a concédé une courte défaite face à l'Égypte (0-1) ce vendredi au Caire. Un test enrichissant pour les cadets algériens avant le coup d'envoi de la compétition continentale. Malgré une prestation courageuse, les protégés de la sélection nationale n'ont pas réussi à trouver la faille dans la défense égyptienne. Après une première période soldée par un score nul et vierge (0-0), la rencontre a basculé en fin de match sur une réalisation d'Adem Youcef à la 85e minute pour les Pharaons. Les 2 formations auront l'occasion de se retrouver dès le 27 avril prochain, toujours au Caire, pour une seconde confrontation amicale qui permettra au staff technique d'ajuster les derniers réglages tactiques.

### Un parcours prometteur depuis le tournoi de l'UNAF

Pour rappel, les cadets algériens ont validé leur ticket pour la phase finale de la CAN 2026 grâce à une solide performance lors du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), disputé récemment à Benghazi, en Libye. En terminant à la deuxième place, l'Algérie a prouvé qu'elle disposait d'un réservoir de jeunes talents capables de rivaliser au plus haut niveau régional.

### Le calendrier des Verts pour la phase de poules

La sélection nationale entamera officiellement son aventure africaine le 14 mai prochain à 20h00. Versés dans le groupe D, un groupe particulièrement relevé, les Algériens devront batailler pour s'extirper des phases de poules :

14 mai (20h00) : Algérie - Ghana  
17 mai (17h00) : Algérie - Afrique du Sud  
20 mai (20h00) : Algérie - Sénégal  
Objectif : Le dernier carré et le Mondial U17

Cette édition 2026 de la CAN regroupe 16 nations réparties en quatre poules. Les deux meilleures équipes de chaque groupe accéderont aux quarts de finale. L'enjeu de cette compétition dépasse le simple titre continental : les huit équipes qui atteindront les quarts de finale obtiendront automatiquement leur billet pour la Coupe du Monde U17 de la FIFA 2026. Un objectif majeur pour cette génération qui rêve de briller sur la scène mondiale.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE : M. Boughali félicite les gymnastes algériennes et la championne Kaylia Nemour

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a félicité, vendredi, les gymnastes algériennes pour leur sacre continental au Championnat d'Afrique de gymnastique artistique (Cameroun 2026), ainsi que la championne Kaylia Nemour pour son titre africain individuel dames. Dans un message publié sur son compte officiel sur les réseaux sociaux, M. Boughali a salué une performance "méritée" et un exploit qui reflète la "détermination des athlètes à hisser haut les couleurs nationales". M. Boughali a également adressé une mention spéciale à la championne Kaylia Nemour pour son "sacre individuel", soulignant que cet accomplissement "renforce le rayonnement du sport algérien aux niveaux continental et international".

## MONDIAL 2026 : Les Verts en stage le 25 mai à Alger

En vue du Mondial 2026, la sélection nationale entame son ultime préparation le 25 mai. Des tests aux Pays-Bas et aux USA sont prévus pour les Verts.

L'équipe nationale de football lancera, dès la fin du mois prochain, son rassemblement pour la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet). L'annonce a été faite ce vendredi par la Fédération algérienne de football (FAF) via un communiqué officiel. «Ce regroupement débutera à Alger, avant un envol vers les Pays-Bas pour y défier la sélection batave le 3 juin. Ce duel permettra d'affiner les derniers réglages», précise l'instance fédérale. Elle souligne également que «le plan de vol vers les États-Unis a été finalisé avec le partenaire national, Air Algérie». Le calendrier de ce stage pré-mondial a été entériné lors de la réunion du Bureau fédéral, tenue jeudi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sous la direction du président de la FAF, Walid Sadi.

**Oussama Benbot réouvre la porte ...**

Quelques mois seulement après avoir annoncé sa retraite internationale, Oussama Benbot opère un revirement aussi inattendu que significatif. Le gardien de l'USM Alger a en effet rouvert la porte à un retour en sélection, à moins de deux mois de la Coupe du Monde. En janvier dernier, au lendemain de la CAN 2025, le portier algérois avait pourtant officialisé la fin de son aventure internationale, évoquant la clôture d'un chapitre important de sa



carrière. Une décision qui semblait définitive. Mais depuis, le contexte a évolué, aussi bien sur le plan personnel que du côté de la sélection nationale. S'étant exprimé ce vendredi soir suite à la qualification de l'USMA en finale de Coupe d'Algé-

rie, Benbot s'est montré clair et sans ambiguïté : « Si le sélectionneur national fait appel à moi, je répondrai présent. Je ne tournerai jamais le dos au devoir national. » Ce changement de position intervient dans un moment particulier pour les Verts,

confrontés à des incertitudes au poste de gardien. Entre blessures et manque de stabilité, la porte semble désormais entrouverte pour un retour d'expérience. Et de ce point de vue, Benbot présente des arguments solides.

## COUPE D'ALGÉRIE : USMA-CRB, un derby algérois en finale

Le voile est levé sur l'affiche tant attendue de la finale de la Coupe d'Algérie. Au terme de deux demi-finales haletantes, riches en rebondissements et en intensité, la hiérarchie s'est dessinée sans appel. L'USM Alger et le CR Belouizdad croiseront le fer pour un sacre qui s'annonce palpitant. Face à CA Batna, les Rouge et Noir ont dû puiser dans leurs ressources pour forcer le destin. Dans une ambiance survoltée, portée par un public chaoui en fusion, l'USMA avait pourtant pris les devants avant de se faire rejoindre juste avant la pause. Un coup d'arrêt, sans conséquence durable. Car après une reprise retardée par une défaillance de l'éclairage, les Algérois ont remis la main sur le tempo, multipliant les offensives jusqu'à faire céder une défense héroïque. Un deuxième but libérateur, suivi d'un troisième dans le temps additionnel, est venu sceller une qualification aussi logique que laborieuse. Dans l'autre demi-finale, le choc entre le CS Constantine et le Chabab de Belouizdad a tenu toutes ses promesses. Une lutte acharnée, indécise jusqu'au bout, où chaque équipe a rendu coup pour coup. Et c'est finalement le CRB qui a eu le dernier mot, arrachant une victoire spectaculaire (3-2) au terme d'un duel étouffant,



symbole parfait de l'esprit de Coupe. La finale sera donc un derby algérois aux allures de choc à ne pas rater sous aucun prétexte. Deux voisins, deux rivaux historiques, aux ambitions similaires. En somme, tout est réuni pour offrir un spectacle à la hauteur de l'événement. Le rendez-vous est pris.

## COUPE D'ALGERIE : L'USMA bat le CA Batna et file en finale

L'USMA domine le CA Batna en demi-finale de Coupe d'Algérie et décroche une nouvelle qualification pour la finale. L'USM Alger s'est qualifiée pour la finale de la Coupe d'Algérie de football, saison 2025-2026, après avoir franchi l'écueil du CA Batna (3-1 après prolongations) vendredi soir au stade du 1er-Novembre de Batna, au terme d'une rencontre intense. Mais ô que ce fut difficile. Malgré leur statut de grand favori de l'épreuve populaire dont ils sont les détenteurs du trophée, les camarades d'Islam Merili auront toutefois souffert pour venir à bout d'un 11 batnéen accrocheur à souhait. Sur le papier, une division était censée les séparer mais sur le terrain, il n'y avait pas de grande différence entre les 2 antagonistes tant le pensionnaire de la Ligue 2 amateur aura tenu tête à l'ogre usmiste.

**Un duel de styles et une entame fulgurante**

Avec leurs propres armes, de la discipline, de l'agressivité dans les duels et beaucoup de cœur à l'ouvrage, les gars des Aurès auront réussi à tenir en respect une équipe algéroise bien organisée, notamment en défense et au milieu du terrain. Cette dernière ne pouvait rêver d'une meilleure entame puisque dès la 11', Aimé Junior Tendeng parviendra à secouer les filets adverses d'une frappe puissante des 25 mètres contre laquelle le portier, Yacine Sidi Salah, n'y pouvait absolument rien. Poussés par leur nombreux public, les hommes d'Abdenour Bousbia, gênés sans doute par le pressing constant exercé par les visiteurs sur le porteur du ballon, mettront du temps pour réagir.

**En route vers une nouvelle finale**  
En effet, il aura fallu attendre la 40'

pour voir les locaux remettre les pendules à l'heure suite à un centre parfait du remuant Adem Chaïbi, repris victorieusement de la tête par Tarik Mohamed Ghetout. Après la pause, la partie baissera en intensité. Hormis quelques tentatives de part et d'autre, le score restera inchangé jusqu'à la fin du temps réglementaire. Durant les prolongations, les Rouge et Noir allaient se montrer plus entreprenants, ce qui leur a d'ailleurs permis de reprendre l'avantage grâce à un joli retourné acrobatique de Mohamed Bouderbala (99') avant que Hocine Dehiri ne scelle définitivement le succès des siens (120'+1). L'USMA retrouvera en finale le vainqueur de l'autre affiche de ce tour qui se déroulait dans la soirée au stade Hamlaoui de Constantine entre le CSC local et le CR Belouizdad.

## ÉLIMINATOIRES DE LA CAN U23: Les Verts intensifient leur préparation



Les U23 poursuivent leur stage de préparation en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie. La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) poursuit son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision des prochaines échéances dont les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, a indiqué mercredi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

**Les U23 sous la houlette de Rafik Saïfi**

Durant ce stage, les joueurs du sélectionneur national, Rafik Saïfi, sont soumis à un travail en salle, sous la conduite du préparateur physique, Fares Belkhir, et à des entraînements sur l'une des pelouses du centre, souligne la même source. Par ailleurs, les joueurs Rostom Dendaoui et Abdelali Mechali, initialement convoqués par le sélectionneur national, ont été laissés à la disposition de leurs clubs respectifs, remplacés par Abdelaziz Kahia et Ayoub Messaoudi. Ce 2e stage intervient après celui organisé le mois de mars dernier, ponctué par deux matchs amicaux face à la République démocratique du Congo, remportés sur le même score (1-0). Pour ce stage, réservé aux joueurs évoluant dans le championnat national, le staff technique a programmé un match test face à l'ES Ben Aknoun, club de la Ligue 1 Mobilis, sur l'un des terrains du Centre technique national de Sidi Moussa.

## L'Olympique Akbou remporte la Coupe d'Algérie U20



L'Olympique Akbou remporte, jeudi, la Coupe d'Algérie de football de la catégorie des moins de 20 ans (U20/ garçons). L'Olympique Akbou bat (4-0) le WAB Tissemsilt, en finale disputée au stade Mustapha Tchaker de Blida. Les Akbouciens ont ouvert le score dès la 12e minute de jeu, sur un coup franc direct de Chikaoui, avant de faire le break en début de la seconde période sur un tir des 20 mètres de Bitam (52!). Bitam a surgi en fin de match pour signer un doublé (88!). Le rentrant Boucherit a clôturé le festival offensif dans le temps additionnel (90'+1). Les finales des jeunes catégories se poursuivront vendredi, toujours au stade Mustapha Tchaker de Blida.

**\*Programmes des finales :  
Jeudi 23 avril 2026 : U20 (garçons)  
Olympique Akbou - WAB Tissemsilt 4-0**

## Décès de l'ancien joueur de l'USM Alger, Michael Eneramo



L'ancien joueur de l'USM Alger, le nigérian Michael Eneramo, s'est éteint ce vendredi 24 avril, à l'âge de 40 ans. Selon des sources concordantes, il a été emporté par une crise cardiaque alors qu'il effectuait son jogging matinal. Son passage à l'USMA a été court, mais Eneramo a marqué les esprits de supporters usmistes et des amoureux de la balle algériens d'une manière générale. L'attaquant nigérian a porté le maillot rouge et noir durant une saison. C'était en 2004/2005. Eneramo a inscrit alors plusieurs buts et a été l'un des artisans du titre de champion emporté par le club à l'issue de l'exercice. Les amateurs de la balle ronde algériens gardent de lui, un joueur discipliné et un buteur racé. Suite à son décès, l'USMA a exprimé sa tristesse et présenté ses condoléances à sa famille à travers un message publié sur ses réseaux sociaux. Il est à noter qu'Eneramo a joué pour plusieurs clubs dont surtout l'Espérance de Tunis avec lequel il a emporté beaucoup de titre.

## RECONSTRUCTION DE LA SANTE A GHAZA: Un chantier de 10 milliards de dollars

La reconstruction de la santé à Ghaza est un chantier nécessitant 10 milliards de dollars, souligne vendredi l'OMS. Le secteur de la santé dans la bande de Ghaza est en ruines. Face à l'ampleur des destructions, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dressé un bilan financier et humain alarmant.

Pour espérer restaurer un système de soins fonctionnel, les investissements nécessaires sont désormais estimés à 10 milliards de dollars sur une période de 5 ans.

### Plus de 1.800 infrastructures médicales dévastées

Selon Rinhilde Van de Velde, représentante de l'OMS pour le territoire palestinien occupé, le constat est sans appel: plus de 1.800 structures de santé ont été touchées. Ce chiffre inclut des piliers du système de soins, tels que l'hôpital Al Shifa, mais aussi des dizaines de cliniques de proximité, de pharmacies et de laboratoires essentiels à la vie quotidienne des civils.

Le plan de réhabilitation devra couvrir 3 axes majeurs:

La reconstruction physique des bâtiments détruits.

La restauration immédiate des services de soins primaires. La prise en



charge des séquelles lourdes (amputations, paralysies par balles et traumatismes psychologiques profonds).  
**Urgence sanitaire dans les camps de déplacés**

Au-delà des infrastructures, l'OMS s'inquiète des conditions de vie extrêmes imposées aux populations civiles. Les évaluations menées sur plus de 1.600 sites d'hébergement révèlent une situation sanitaire critique pour environ 1,45 million de déplacés. « Les conditions dans les camps sont inacceptables », souligne la responsable onusienne, pointant du doigt l'insalubrité croissante. La promiscuité et le manque d'hygiène ont entraîné une prolifération de nuisibles (rongeurs, punaises de lit) et une explosion des maladies cutanées. Dans 80% des sites inspectés, des cas de gale et de poux sont signalés massivement, illustrant l'effondrement total des barrières sanitaires dans l'enclave.

## ALORS QUE LA TREVE EST PROLONGEE DE TROIS SEMAINES : Les raids sionistes persistent au Liban

Le Liban vit toujours sous le feu des raids et autres bombardements de l'armée sioniste malgré la trêve prolongée de trois semaines par le président américain Donald Trump, suite à une annonce faite jeudi via sa plate-forme Truth Social. En effet, l'optimisme de la Maison-Blanche s'est heurté à une réalité de terrain bien plus sombre puisque cette trêve reste, d'une précarité extrême, marquée par des violations répétées par l'armée sioniste et un bilan humain qui continue de s'alourdir. Hier, la fragilité de cet accord a été tragiquement illustrée par l'annonce du décès de deux civils dans le sud du pays dans un raid sioniste mené hier matin à l'aube sur la ville de Toulene, dans le district de Marjeyoun. Plus grave encore, la mission de maintien de la paix est de nouveau frappée : un Casque bleu de la Finul, qui luttait pour sa vie après avoir été grièvement blessé lors d'une attaque du 29



mars dernier, a succombé à ses blessures aujourd'hui. Face à ce drame, le porte-parole du Secrétaire général

de l'ONU, Stéphane Dujarric, a réagi avec fermeté, rappelant que « la sécurité des Casques bleus est une

obligation absolue pour toutes les parties et que chaque attaque contre le personnel onusien constitue une violation flagrante du droit international ». Concernant l'escalade militaire au Liban, le bilan de l'agression sioniste communiqué avant-hier par les autorités libanaises, fait état de 2.483 martyrs et 7.707 blessés, depuis le 2 mars, et le dernier rapport de l'ONU sur la situation au Liban Sud, dénonce un climat de tension permanente et des mouvements de troupes incessants qui contredisent l'esprit même du cessez-le-feu. L'organisation onusienne s'inquiète d'une dégradation structurelle de la situation humanitaire, où les infrastructures civiles restent menacées par des tirs sporadiques de haute précision. Selon le rapport de l'ONU, ce sursis de vingt-et-un jours ne pourra aboutir à une paix durable que si un mécanisme de vérification indépendant est enfin mis en œuvre.

## ATTAQUE CONTRE LA FINUL : Un soldat français tué et trois blessés



La tension ne retombe pas au Liban Sud. Hier, une attaque visant des soldats de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a coûté la vie à un militaire français et blessé trois autres, dont deux grièvement. Quelques heures après les faits, le Hezbollah a fermement nié toute implication, appelant à attendre les conclusions de l'enquête, avant toute

accusation. Selon les premiers éléments communiqués par la Force intérimaire des Nations unies au Liban, la patrouille française menait une opération de déminage dans la localité de Ghanduriyah, près de Bint Jbeil, lorsqu'elle a été prise pour cible par des tirs d'armes légères. L'attaque, qualifiée d'« embuscade », aurait été menée par des

acteurs non étatiques. L'ONU évoque une responsabilité « vraisemblable » du Hezbollah, tout en soulignant que l'enquête était en cours.

### Une embuscade aux contours flous

Face à ces accusations, le Hezbollah a rapidement réagi. Dans un communiqué, le mouvement pro-iranien affirme n'avoir « aucune implication » dans l'incident et dénonce des « accusations arbitraires ». Il appelle à la prudence et insiste sur la nécessité de laisser l'armée libanaise établir les faits. Le Hezbollah met également en avant l'importance de la coordination entre la Finul, l'armée et les populations locales, dans un contexte qu'il qualifie de « délicat ». Ce démenti n'a pas empêché Paris de pointer du doigt le mouvement. Emmanuel Macron a estimé que « tout laisse à penser » que le Hezbollah était derrière cette attaque, rejoignant ainsi l'analyse initiale de la Finul. Une prise de position qui pourrait tendre davantage les relations déjà complexes entre la France et le mouvement chiite libanais. À Beyrouth, les autorités ont tenté de contenir l'escalade. Le président Joseph Aoun a condamné « fermement » une attaque « ciblée » contre des forces engagées « au service de la paix et de la

stabilité ». Il a assuré à son homologue français que tout serait mis en œuvre pour identifier et poursuivre les responsables, promettant qu'aucun « laxisme » ne sera toléré.

### Climat tendu

Sur le terrain, l'incident intervient dans un climat déjà extrêmement tendu. Malgré un cessez-le-feu fragile, les accrochages restent fréquents. L'armée israélienne a récemment annoncé l'établissement d'une « ligne jaune » de démarcation au Liban Sud, avertissant que toute approche serait considérée comme une menace immédiate. Des frappes ont déjà été menées en réponse à des mouvements jugés suspects. Dans ce contexte explosif, la Finul joue un rôle crucial mais de plus en plus périlleux. Chargée de surveiller la cessation des hostilités et de soutenir l'armée libanaise, elle se retrouve régulièrement exposée à des incidents, parfois mortels. L'attaque de Ghanduriyah rappelle brutalement la fragilité de l'équilibre dans cette région, où chaque accrochage peut raviver un conflit plus large. Alors que les enquêtes se poursuivent, les appels à la retenue se multiplient. Mais entre démentis, accusations et démonstrations de force, la vérité peine encore à émerger.

## PALESTINE OCCUPEE : Deux martyrs dans un bombardement sioniste au nord de la ville de Ghaza

Deux Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, vendredi, dans un bombardement mené par les forces sionistes au nord de la ville de Ghaza. Selon l'agence de presse palestinienne (Wafa), des drones sionistes ont ciblé un groupe de civils à proximité du carrefour de Bahloul, dans le quartier de Sheikh Radwan, provoquant le martyr de deux d'entre eux et faisant plusieurs blessés. Des habitants et des personnes déplacées vivant à proximité des zones sous contrôle militaire sioniste à travers la bande de Ghaza sont régulièrement la cible de tirs provenant de véhicules militaires et de tireurs embusqués, entraînant des victimes quasi quotidiennes. Alors que l'entité sioniste continue de contrôler plus de 50% de l'enclave, des centaines de milliers de déplacés vivent sous des tentes, dans des écoles ou à ciel ouvert, après la destruction de leurs habitations, dans des conditions humanitaires particulièrement difficiles. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait au moins 72.568 martyrs et 172.338, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

## LIBAN: Deux martyrs dans une frappe sioniste dans le sud du pays

Deux Libanais sont tombés en martyrs vendredi dans une frappe sioniste sur le sud du Liban, en violation du cessez-le-feu en vigueur dans le pays, a annoncé le ministère libanais de la Santé. Le ministère a déclaré dans un communiqué: "Le raid (sioniste) mené ce matin à l'aube sur la ville de Toulene, dans le district de Marjeyoun, a fait deux martyrs". Quelques heures plus tôt, trois personnes étaient tombées en martyrs lors d'un raid de l'armée sioniste sur la ville de Shoukine, dans le sud du Liban.

# ÉTATS-UNIS-IRAN : Comment sortir du statu quo ?

**Hier, au 17e jour de la trêve, la crise entre l'Iran et les États-Unis se trouvait à la croisée des chemins. Alors que le risque d'une déflagration totale dans la région était très élevé, surtout avec le déploiement de trois porte-avions américains, le véritable enjeu reposait sur le terrain diplomatique, où l'on tentait désespérément de sortir d'un statu quo total.**

Un statu quo diplomatique qui s'est durci après l'échec des pourparlers marathon du 12 avril, où les deux parties ont buté sur le contrôle du détroit d'Ormuz et la levée des sanctions. L'Iran refusant de rouvrir ce passage stratégique tant que Washington maintient son blocus naval sur les ports iraniens. Cette paralysie des échanges a rendu toute reprise officielle des négociations extrêmement complexe, chaque camp attendant un geste significatif de l'autre pour rompre l'immobilisme. Hier, alors que les efforts de médiation du Pakistan pour un nouveau round de négociations directes, piétinaient, une lueur d'espoir est venue de Téhéran. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araqchi, a entamé une tournée stratégique à Islamabad et Mascate, deux principaux médiateurs entre l'Iran et l'Occident. L'objectif, selon les observateurs, est clair : transformer le cessez-le-feu précaire du 8 avril en une base de discussion plus solide, en s'appuyant sur des partenaires capables de garantir un éventuel compromis. En effet, le blocus naval imposé par les États-Unis, qui paralyse l'économie iranienne, est aujourd'hui le principal obstacle, mais aussi, paradoxalement, le moteur d'une solution possible. Donald Trump, tout en renforçant sa présence militaire avec l'arrivée de l'USS George H.W. Bush, a rappelé avant-hier, que Téhéran cherchait



une issue. Hier, l'arraisonnement du navire médical Tosca par les États-Unis, dénoncé par Téhéran, a cristallisé l'urgence humanitaire, offrant un levier aux médiateurs pour proposer des « corridors de confiance » qui pourraient servir de premier pas vers une désescalade. Cela étant, l'espoir d'une issue repose sur la reconnaissance qu'un conflit prolongé serait dévastateur, non seule-

ment pour les deux économies, iranienne et américaine, mais aussi pour l'économie mondiale à travers le blocage du Déroit d'Ormuz. Le détroit dont la réouverture immédiate est « vitale pour le monde entier », comme l'a souligné hier le président du Conseil européen Antonio Costa à Chypre, après un déjeuner de travail entre l'UE et les dirigeants libanais, syrien, égyptien

et jordanien, lors d'un Sommet visant à lever le blocus du détroit d'Ormuz en formant un front uni entre l'UE et les dirigeants arabes. « Le détroit d'Ormuz doit être rouvert immédiatement, sans restrictions et sans péage, dans le plein respect du droit international et du principe de liberté de navigation. C'est vital pour le monde entier », a déclaré M. Costa, devant la presse.

## AUTODÉTERMINATION DU SAHARA OCCIDENTAL : Les juristes européens mobilisés



L'Association européenne des juristes (EJDM) a réitéré, cette semaine, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, dénonçant une occupation qui défie la légalité internationale depuis cinq décennies. Malgré les tentatives du Makhzen d'imposer une politique du fait accompli, la question sahraouie continue de bénéficier d'un soutien indéfectible sur la scène internationale. En Europe, une organisation juridique de premier plan, à savoir l'Association européenne des juristes (EJDM), a réitéré cette semaine le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, dénonçant une occupation qui défie la légalité internationale depuis cinq décennies. Parallèlement, un responsable sahraoui s'est exprimé dans un média allemand pour réaffirmer que seul le peuple sahraoui est souverain de son destin, brisant ainsi le mur du silence que tente d'ériger la diplomatie ma-

rocaine. L'Association européenne des juristes pour la démocratie et les droits de l'homme (EJDM), une ONG internationale fondée en 1993 et basée à Düsseldorf, vient de marquer une nouvelle étape dans son engagement. Dans un message fort adressé au 10e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS), tenu du 20 au 22 avril dernier, le secrétaire général de l'organisation, Thomas Schmidt, a réitéré une position sans ambiguïté : « le soutien total à l'exercice du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la liberté », a rapporté hier l'APS. Pour l'EJDM, le conflit n'est pas une simple dispute territoriale, mais une question de respect des droits fondamentaux. Thomas Schmidt a insisté sur la nécessité de mettre un terme aux violations des droits de l'homme dans les territoires occupés et de s'opposer fermement au pillage systématique des res-

sources naturelles sahraouies. « Nous continuerons ensemble la lutte contre l'occupation marocaine illégale, contre la répression et contre l'exploitation illicite des richesses », a-t-il affirmé, rappelant que ce 50e anniversaire du début de l'occupation marque un « moment historique charnière ». Ce demi-siècle de division, entre exilés et populations sous le joug de la répression, constitue, selon l'association, une violation flagrante du droit international qui ne peut plus être ignorée par les instances décisionnelles de l'Union européenne et des Nations unies. À la fin, M. Schmidt a exprimé « son espoir de voir les Nations unies et l'Union européenne exercer les pressions nécessaires sur le Maroc afin d'entamer des négociations sans plus tarder, aboutissant à une solution qui respecte les droits du peuple sahraoui et lui permette de retourner sur sa terre, libre et indépendante ». Pa-

rallèlement à ce soutien juridique, la voix de la République sahraouie continue de porter les principes de souveraineté sur le terrain médiatique européen. L'ambassadeur, Abi Buchraya Bachir, conseiller spécial du président sahraoui, chargé des ressources naturelles, a récemment rappelé, lors d'un entretien accordé à la chaîne allemande Deutsche Welle (DW), que « le peuple sahraoui demeure l'unique souverain quant à la détermination du statut final de son territoire ». Le responsable sahraoui a martelé que le droit à l'autodétermination est « exclusif et inaliénable ». Pour le Front Polisario, le cadre du règlement est clair et repose sur deux piliers indissociables : le droit international, qui définit le conflit comme une question de décolonisation inaboutie, et le contrat historique liant la direction politique à son peuple pour mener la lutte jusqu'à l'indépendance. Abi Buchraya Bachir dénonce les manœuvres du régime du « Makhzen », reposant sur l'imposition d'une réalité politique illégitime et l'entrave systématique au processus de paix de l'ONU. Selon lui, « les tentatives de substituer le référendum — option légale et historique — par des « solutions unilatérales » dépourvues de toute base juridique ne mèneront qu'à l'instabilité ». Enfin, le diplomate sahraoui a souligné que cette logique de force, illustrée par la violation du cessez-le-feu à El Guerouat en 2020, est la cause directe du retour des tensions régionales. « La fin de la politique du fait accompli est donc la condition sine qua non pour tout règlement durable. Pour les responsables sahraouis comme pour les juristes européens, la seule voie vers la justice passe par le respect des résolutions onusiennes, permettant au peuple sahraoui de retourner sur sa terre libre et souveraine ».

## PRÉSIDENTIELLE AU BÉNIN: Romuald Wadagni officiellement élu

Le candidat de la majorité à l'élection présidentielle du Bénin, le ministre de l'Economie et des Finances Romuald Wadagni, a été déclaré officiellement élu jeudi à la tête de ce pays côtier d'Afrique de l'Ouest, selon les résultats définitifs proclamés par la Cour constitutionnelle. L'institution a confirmé les résultats provisoires annoncés la semaine passée, qui le donnaient très largement vainqueur. La plupart des observateurs estimaient que le scrutin présidentiel du 12 avril était joué d'avance: le seul opposant, l'enseignant et ex-ministre Paul Hounkpè, apparaissait comme un candidat de faible envergure et le principal parti d'opposition, Les Démocrates, n'a pas pu y participer faute d'un nombre suffisant de parrainages. La Cour constitutionnelle "proclame définitivement élus M. Kossi Mbueke Romuald Wadagni président de la République, Mme Mariam Chabi Talata vice-présidente", a déclaré le président de la Cour, Cossi Dorothé Sossa, au siège de l'institution. "Le président de la République élu entre en fonction le dimanche 24 mai", a-t-il ajouté. La Cour "n'a relevé d'office aucune irrégularité de nature à entraîner l'annulation des opérations électorales" et n'a enregistré aucune contestation des résultats provisoires, a précisé M. Sossa. Il n'a pas détaillé de chiffres. La semaine dernière, les résultats provisoires de la Commission électorale nationale autonome (Cena) avaient donné M. Wadagni vainqueur avec 94,05% des voix. Le taux de participation annoncé était de 58,75%. Paul Hounkpè, qui avait obtenu 5,95% des suffrages, avait reconnu sa défaite peu avant la proclamation des résultats.

## BURUNDI : 470 réfugiés congolais rapatriés en RDC dans un premier convoi onusien



Quelque 470 réfugiés congolais ont quitté jeudi le Burundi dans un premier convoi pour rentrer en République démocratique du Congo (RDC), qu'ils avaient fui ces derniers mois à cause du conflit, a annoncé le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR). Jeudi, quelque 470 réfugiés ont quitté le camp de Busuma, dans le sud-est du Burundi, dans un premier convoi d'une quinzaine de bus affrétés par le HCR en direction de la RDCongo, a déclaré à la presse la représentante du HCR au Burundi, Brigitte Mukanga-Eno. De nouveaux convois devraient suivre les mardis et jeudis des semaines à venir, avec environ 1.000 réfugiés à leur bord à chaque fois, a-t-elle ajouté. Selon le HCR, plus de 100.000 Congolais ont traversé la frontière pour demander l'asile au Burundi après la prise d'Uvira. "Au début du mois de mars, nous avons constaté qu'il y avait des réfugiés qui commençaient à repartir spontanément vers le Congo après la réouverture de la frontière entre les deux pays" fin février, a expliqué Mme Mukanga-Eno. Le Burundi, la RDCongo et l'agence onusienne ont donc décidé ensemble de "faciliter le retour de ces réfugiés qui veulent rentrer chez eux", a-t-elle poursuivi.

## ANDRES SERRANO : « Les Américains avaient besoin d'un messie! »

Andres Serrano, dont l'œuvre sulfureuse explore, depuis de nombreuses années, le phénomène Donald Trump et dresse un portrait glaçant de l'Amérique, nous a livré avec verve sa réaction face à sa réélection.

Si la victoire écrasante du républicain face à la démocrate Kamala Harris, ce 5 novembre 2024, a laissé une partie du monde sous le choc, l'artiste se dit quant à lui peu surpris... Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage présentes sur celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article publié sur BeauxArts.com, sans l'autorisation écrite et préalable de Beaux Arts & Cie, est strictement interdite. Pour plus d'informations, consultez nos mentions légales. « Pour citer Malcom X, 'les poulets sont revenus au poulailler'. En d'autres termes, on récolte ce qu'on sème »... Nous lance du tac au tac Andres Serrano au lendemain de l'élection américaine du 5 novembre 2024 ! Alors que les médias annonçaient un coude-à-coude entre l'ex-président républicain (de 2017 à 2021) et la candidate démocrate Kamala Harris, l'élection s'est finalement conclue par une victoire écrasante de Donald Trump. Le monde de l'art américain, en grande partie hostile à Trump, a exprimé son abattement, à l'instar du réalisateur et plasticien Jim Jarmusch qui, le 6 novembre au matin sur France Inter, a déclaré qu'il pensait même quitter les États-Unis. L'artiste Andres Serrano, très grand connaisseur du sujet, nous a quant à lui livré son analyse !

### Un artiste qui questionne depuis longtemps la figure de Donald Trump

En 2019, l'artiste présentait dans un ancien night-club new-yorkais, une installation rassemblant une partie de sa collection de plus de 1 000 objets et produits dérivés relatifs à Trump glanés sur le net (casquettes dédicacées, jeu de société à son nom...), dressant ainsi un fol inventaire de l'étonnante fascination exercée par ce personnage devenu « monstre ». Une version réduite en a été présentée au musée Maillol cette année. Déjà en 2004, plus d'une décennie avant que Trump ne devienne président, Andres Serrano le rencontrait pour le photographe, tirant un portrait iconique [ill. en Une] du déjà célèbre homme d'affaires. Il le saisissait en gros plan l'air légèrement amusé, défiant et inquisiteur. Vous



peux partager un article en cliquant sur les icônes de partage présentes sur celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article publié sur BeauxArts.com, sans l'autorisation écrite et préalable de Beaux Arts & Cie, est strictement interdite. Pour plus d'informations, consultez nos mentions légales. « La raison pour laquelle j'ai fait son portrait, c'est parce que pour moi il représentait à ce moment-là le rêve américain », nous explique l'artiste. « Je peux dire que je le connais plutôt bien. Pour moi, le résultat de cette élection signifie surtout qu'il ne fallait pas sous-estimer Donald Trump. Qu'on l'apprécie ou non, il a réussi à se créer une aura, une marque, un nom. Et quel nom ! C'est un nom si puissant qu'il l'a fait réélire. Trump est depuis très longtemps une personnalité connue des Américains, bien avant d'avoir été président. Au bout de tant de décennies, les Américains ont l'impression de le connaître. Alors que Kamala Harris, elle, n'était pas connue d'eux. Elle n'a donc pas séduit la majorité ».

### Aussi provocateur que lucide sur les États-Unis

Né à New-York en 1950, d'origine hondurienne et afro-cubaine, Andres Serrano fut élevé dans un environnement catholique strict avant de tomber très jeune dans l'enfer de l'addiction à l'héroïne. Dans les années 1980, il se rend notamment célèbre pour son provocateur Piss Christ (1987) : une photographie d'un crucifix immergé dans du sang et de l'urine, qui fut vandalisée en France en 2011 et qui lui a valu (bien que l'œuvre n'ait pas eu pour but d'insulter la religion ou le Christ) l'hostilité d'une grande part de l'Amérique pieuse et conservatrice, qui compte de nombreux électeurs de Trump. Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage présentes sur celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article publié sur BeauxArts.com, sans l'autorisation écrite et préalable de Beaux Arts & Cie, est strictement interdite. Pour plus d'informations, consultez nos mentions légales. Sans-abri, mem-

bres du Ku Klux Klan, arme braquée en gros plan sur le spectateur... Son œuvre, qui livre un portrait puissant et sans filtre, mais aussi sans jugement, des zones d'ombre de l'Amérique contemporaine, était, jusqu'au 13 octobre dernier, au cœur d'une exposition au musée Maillol à Paris, intitulée « Andres Serrano. Portraits de l'Amérique ». L'artiste expose également actuellement à Paris Photo, sur le stand de la galerie Nathalie Obadia (C37), un cliché représentant un drapeau américain lacéré. « Ce qui est remarquable chez Trump, c'est que tous les business qu'il a lancés, comme Trump Steaks par exemple, ont fait faillite, mais il a survécu ! On lui a même tiré dessus, et il a survécu ! C'est un survivant. Je pense que c'est l'une des raisons qui expliquent sa réélection », analyse-t-il avec véhémence. « Je pense que l'Amérique est si perdue, si confuse actuellement, que les Américains avaient besoin d'un messie. Il a fait son come-back, comme une résurrection ! ».

## Le témoin japonais d'une Irlande déchirée

Installé en Irlande dans les années 1970, le photographe japonais Akihiko Okamura a couvert le conflit nord-irlandais. Sensible aux aspirations indépendantistes des catholiques, il a observé ces événements sans se faire remarquer. Son regard poétique et décalé sur cette période de violence est redécouvert à la faveur d'un livre. Des bouteilles de lait en verre qui attendent sagement alignées sur le pas d'une porte, des enfants rieurs qui fabriquent un bonhomme de paille avant une parade, un sofa abandonné au milieu d'une rue aux façades noircies : ce n'est pas ce genre d'images qu'on a en tête quand on évoque le conflit nord-irlandais, qui a fait plus de trois mille cinq cents morts entre la fin des années 1960 et les accords de paix de 1998. Sont plutôt restés gravés dans les mémoires les violents affrontements qu'ont immortalisés en noir et blanc des photoreporters célèbres comme Don McCullin ou Gilles Peress, au début des années 1970. Les Kodachrome contemplatifs d'Akihiko Okamura (1929-



1985), baignés de couleurs mélancoliques, offrent un regard décalé sur les « troubles » qui ont opposé les loyalistes (protestants) fidèles à la Grande Bretagne et les nationa-

listes (catholiques) opposés à la présence britannique et en faveur de la réunification de l'île. Il flotte sur ces images un étrange mystère, à la hauteur de celui qui entoure leur auteur.

Seul Japonais à couvrir ces événements sanglants, ce photographe amoureux de l'Irlande, le cœur ancré à gauche et sensible aux revendications anticolonialistes des républicains catholiques, avait même décidé d'y vivre. Installé avec sa famille au sud de Dublin, en République d'Irlande, en 1969, il y est resté plus de quinze ans, arpenteant aussi bien le sud de l'île, indépendant, que le nord, britannique, avec ses quartiers catholiques et protestants à Derry et à Belfast, photographiant des leaders politiques de chaque camp. Mais personne, sur place, ne semble avoir gardé le souvenir de son activité, comme si Okamura avait traversé les événements en homme invisible.

### Des clichés méconnus

Ses reportages au cœur de la guerre du Vietnam, publiés dans le magazine Life en 1964 et 1965, lui avaient auparavant assuré une belle notoriété. Ses clichés réalisés en Irlande, eux, sont restés méconnus, et pour la plupart inédits. Pour que ce regard original et sensible soit

ARRÊT DE C8:  
Le patron de canal+ assure tout faire pour "préserver la présence" de Cyril Hanouna



Dans un article publié samedi soir sur son site internet, Le Parisien affirmait que Cyril Hanouna s'apprête à quitter le groupe Canal+. Le patron assure ce dimanche qu'il déploie tous les efforts pour préserver la présence de l'animateur. Le directeur général de Canal+ France, Gérard-Brice Viret, a assuré dimanche déployer "tous (ses) efforts pour préserver la présence de Cyril Hanouna" sur ses antennes après l'arrêt annoncé de C8, démentant un "divorce" entre l'animateur vedette et son groupe évoqué par le journal Le Parisien. "Nous déployons tous nos efforts pour envisager des alternatives permettant de préserver la présence de Cyril Hanouna sur nos antennes après 12 ans de fidélité et d'amitié avec le groupe", a écrit Gérard-Brice Viret dans un message sur le réseau social X, parlant d'un "engagement indéfectible" avec l'animateur de "Touche pas à mon poste" (TPMP). "Des discussions sont en cours pour réfléchir à son avenir mais il n'y a rien d'arrêté. Elles se déroulent très sereinement", a-t-il précisé à l'AFP, sans toutefois indiquer si l'animateur rejoindrait une autre antenne du groupe comme Canal+ ou CSTAR, chaîne musicale. "L'émission continuera jusqu'au dernier jour", a-t-il dit.

### Fin de C8 et de NRJ12

Dans un article publié samedi soir sur son site internet, Le Parisien affirme que Cyril Hanouna s'apprête à quitter le groupe Canal+, propriété de Vivendi, le géant des médias dans le giron de Vincent Bolloré, et que TPMP pourrait même s'arrêter dès le 20 décembre. "C'est mort, le divorce est inévitable", a également déclaré au journal une source "proche du dossier". Dans une décision rendue cet été, le régulateur des médias, l'Arcom, a dévoilé sa pré-sélection pour la réattribution de 15 fréquences télé en 2025, écartant le renouvellement de NRJ12 et C8 dont le bail arrive à échéance fin février. Les chaînes toujours en lice n'obtiendront toutefois leur autorisation d'émettre qu'après avoir signé de nouvelles conventions avec le régulateur, d'ici à la fin de l'année. "Il s'agit aussi d'apporter notre plein soutien aux 400 collaborateurs dont l'emploi est directement menacé par cette décision et pour qui cette situation est particulièrement préoccupante", a également fait valoir le patron de Canal+ dans son message sur X, saluant "leur expertise et leur travail" qui placent C8 comme "la chaîne numéro 1 de la TNT" cette année. C8, comme NRJ12, ont saisi le Conseil d'Etat pour contester la décision de l'Arcom. Rejeté en référé, leur recours doit être étudié au fond d'ici à fin novembre.

ECRITURE DE SCENARIOS TELEVISES EN TAMAZIGHT:

## Organisation d'un atelier de formation à Tamanrasset

Dans le cadre de l'initiative nationale conjointe entre Entreprise publique de Télévision Algérienne et le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), un atelier de formation spécialisé intitulé : « Principes généraux de l'écriture du scénario télévisuel en langue amazighe – variante targuie », est organisé depuis ce vendredi à Tamanrasset.

Selon le HCA, cette « initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir les jeunes talents et à leur transmettre les principes fondamentaux et les clés de la connaissance en matière d'écriture de scénarios télévisés, afin de renforcer la présence qualitative de la langue amazighe, dans toutes ses variantes linguistiques, au sein de la programmation générale de la télévision publique algérienne, et en particulier sur la chaîne amazighe ». Dans un communiqué publié sur son site, la même source souligne que « cette formation, organisée à l'intention des jeunes intéressés des wilayas du Grand Sud, vise également à accompagner les participants dans le développement de



leurs capacités créatives et à les encourager à proposer des projets d'œuvres télévisuelles innovantes, contribuant ainsi à la mise en valeur du patrimoine culturel et civilisationnel de la région, et de mettre en valeur sa richesse linguistique et symbolique à travers des productions audiovisuelles de qualité qui enrichissent le paysage audiovisuel national ». Les travaux de cet atelier, précise la HCA, seront encadrés par un panel de professionnels du cinéma et de l'écriture scénaristique à l'échelle nationale, offrant ainsi aux participants l'opportunité de bénéficier d'expertises confirmées et d'expériences créatives de haut niveau dans le domaine audiovisuel.

## Ouverture officielle à Alger du Mois du Patrimoine 2026

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, samedi au Palais de la culture "Moufdi Zakaria" à Alger, l'ouverture officielle du Mois du Patrimoine (18 avril- 18 mai), à l'occasion duquel, un programme riche et varié a été élaboré au niveau des institutions culturelles et muséales à l'échelle nationale, afin de mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie. La cérémonie d'ouverture du Mois du Patrimoine, placé cette année sous le slogan "Notre patrimoine...notre civilisation", a été marquée par la présence du ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, et du directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed, ainsi que de représentants des différents secteurs ministériels, institutions culturelles, et corps de sécurité. Dans son allocution d'ouverture, Mme Bendouda a indiqué que le programme du Mois du Patrimoine de cette année comprend plus de 2120 activités culturelles programmées à travers le pays, dans le but de "renforcer les efforts de l'Etat en matière de protection et de valorisation de l'héritage algérien et de consacrer la responsabilité des générations dans la préservation de l'identité nationale". Et d'ajouter que la manifestation du Mois du Patrimoine "connaîtra une dynamique intellectuelle et internationale de haut niveau comprenant de grandes

rencontres", notamment la première édition des rencontres afro-méditerranéennes de la pensée, qui porteront sur la philosophie de Saint-Augustin, ainsi qu'un colloque international sur le manuscrit, et une troisième session de formation nationale au profit des magistrats, des corps de sécurité, et des douanes en vue de "renforcer la protection juridique des biens culturels". Dans ce cadre, Mme Bendouda a également annoncé le lancement d'un programme de réforme globale des musées, fondé sur une nouvelle vision faisant du musée "un acteur socio-économique et numérique", outre le lancement de projets de création de 10 musées publics nationaux, à leur tête le musée public national du théâtre algérien, en hommage à la riche mémoire scénique nationale". Sur le plan international, la ministre a affirmé que "l'Algérie poursuit son combat culturel pour consacrer son identité, avec le dépôt en cours de dossiers importants auprès de l'UNESCO, portant notamment sur les itinéraires augustiniens, les mausolées royaux, ainsi que d'autres éléments tels que la blouse traditionnelle, le chant des meddahates et l'art du zellige, sans oublier les savoirs traditionnels comme la poterie artisanale, les jeux de réflexion et les systèmes d'irrigation ancestraux". Evoquant l'ancienneté, la richesse, la diversité et le rayonnement universel



du patrimoine algérien, la ministre de la Culture et des Arts a estimé que "le monde a redécouvert la terre d'Algérie comme un carrefour de civilisations et un point de rencontre des cultures, à l'occasion de la visite du pape Léon XIV, souverain pontife du Vatican, effectuée ce mois-ci". Par ailleurs, Mme Bendouda a salué l'initiative de l'expert international en arts, M. Kouider Benchicou qui a fait don d'un ensemble comprenant plusieurs œuvres d'art, ouvrages et manuscrits rares relatifs à l'Algérie, remontant au XIXe siècle. Elle a qualifié ce geste de "noble initiative nationale reflétant un engagement éthique envers notre identité", précisant que cette "précieuse dona-

tion" sera destinée aux musées publics nationaux "Cirta" à Constantine et "Nasr Eddine Dinet" à Boussaada. Dans le cadre de la journée inaugurale du Mois du patrimoine, la ministre de la Culture et des Arts a également procédé à l'inauguration d'une exposition intitulée "Rencontre des musées" au Palais de la culture. Cette manifestation se veut un atelier interactif mettant en lumière les activités des différentes institutions muséales à l'échelle nationale ainsi que leurs collections patrimoniales, dans le but de les faire connaître au public et de mettre en valeur la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien à travers les différentes périodes historiques.

JOURNEE INTERNATIONALE DU JAZZ :

### La Villa Abdellatif en résonance contemporaine

À l'heure où le monde célèbre la Journée internationale du jazz, l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel inscrit Alger dans une cartographie sonore où se croisent mémoire, création et ouverture. Le 30 avril à 19h30, les jardins de la villa Abdellatif accueilleront une soirée musicale qui se veut bien plus qu'un simple concert : une exploration vivante des mutations du jazz en Algérie. Dans cet écrivain patrimonial chargé d'histoire, la programmation esquisse une trajectoire artistique où le jazz, loin de se figer dans ses codes, s'affirme comme un langage en perpétuelle recomposition. Trois formations, trois écritures, mais une même volonté : réinventer sans trahir. Le trio TinniT ouvre cette traversée sonore avec une proposition résolument ancrée dans son époque. Entre pulsations électroniques et réminiscences nord-africaines, leur musique déploie une esthétique hybride, presque cinématographique. Leur premier album, paru en février 2025, a posé les bases d'un univers où la tradition devient matière à transformation plutôt qu'objet de conservation. Chez eux, le jazz n'est pas un héritage figé, mais une matière vivante, malléable, ouverte aux influences du monde. À leurs côtés, Maalam Jazz Quartet propose une lecture plus introspective du genre. Son approche puise dans les racines spirituelles du jazz, convoquant une profondeur presque méditative. Ici, chaque note semble habitée, chaque silence porteur de sens. Le groupe s'inscrit dans une continuité historique tout en y insufflant une énergie organique, fidèle à l'esprit d'improvisation qui fonde l'essence même du jazz. Enfin, Abdelhakim's Steps vient clore cette soirée avec une démarche qui conjugue rigueur technique et liberté créative. En revisitant les standards tout en intégrant des compositions originales, le projet interroge la notion même de répertoire. Le résultat : une musique exigeante, mais accessible, où virtuosité et sensibilité dialoguent sans jamais s'opposer. Au-delà des performances, cette soirée s'impose comme un manifeste discret : celui d'un jazz algérien pluriel, affranchi des étiquettes, capable de dialoguer avec son époque sans renier ses racines. En investissant la villa Abdellatif, lieu de résidence d'artistes et symbole de création, l'AARC ne se contente pas d'organiser un événement culturel ; elle crée un espace de rencontre, où les sons racontent ce que les mots peinent parfois à saisir. Dans un monde saturé d'images et de discours, le jazz rappelle, avec élégance, que l'écoute reste une forme essentielle de compréhension. Et à Alger, le temps d'une soirée, cette écoute promet d'être profondément habitée.

EXPOSITION «WUJUD»:

## Une exploration photographique de l'existence

L'exposition «Wujūd» au CCU d'Alger explore l'existence à travers l'œil de 4 photographes. Une immersion visuelle entre ombre et lumière. Au Centre culturel universitaire (CCU) d'Alger, une exposition collective invite le public à ralentir le pas et à regarder autrement le monde qui l'entoure. Intitulée «Wujūd», terme arabe signifiant à la fois «Existence» et «Présence», la manifestation réunit les travaux de quatre photographes: Nadine Djouama, Lotfi Fekih, Lucien Descoffres et Kadri Mohammed. Ouverte au public jusqu'au 7 mai 2026, elle propose une réflexion visuelle et sensible sur la condition humaine à travers des contrastes de lumière, des fragments de paysages et des traces de la présence humaine. Dès l'entrée, le visiteur baigne dans une atmosphère particulière, presque méditative. Les photographies, accrochées dans une scénographie sobre, semblent dialoguer entre elles, chacune offrant une interprétation singulière de la notion

d'existence. Loin d'une simple juxtaposition d'images, «Wujūd» se présente comme un parcours où la photographie devient un langage philosophique qui invite à contempler les multiples formes que peut prendre la présence au monde. La première approche est celle de Nadine Djouama, dont les images s'inscrivent dans une relation intime avec la nature. Son travail explore les transformations du vivant et les signes de résilience inscrits dans les paysages. Les nuances profondes de bleu et de vert, souvent dominantes dans ses compositions, évoquent un univers en perpétuelle mutation. A travers ses photographies, l'existence apparaît comme un processus continu d'adaptation et de persistance, où chaque élément naturel semble porter la mémoire du temps.

### Entre résilience naturelle et structures urbaines

Le regard change radicalement avec Lotfi Fekih qui déplace la réflexion vers l'espace

urbain. Chez lui, l'existence se lit dans la confrontation entre la silhouette humaine et les structures architecturales qui l'entourent. Ses images jouent sur les lignes, les ombres et les volumes pour souligner la fragilité de l'homme face à la permanence des constructions. L'architecture devient alors un témoin silencieux de la vie humaine, conservant les traces de passages, de gestes et d'histoires anonymes. Quant à la démarche de Lucien Descoffres, elle introduit une dimension plus contemplative et spirituelle. Ses photographies établissent un dialogue entre nature et culture, entre lieux habités et espaces de solitude. En évoquant des territoires chargés de symboles, comme les paysages du Sahara ou des sites associés à la quête intérieure, l'artiste suggère que l'existence ne se limite pas à la présence physique, mais s'enracine aussi dans la conscience de soi et la relation à l'autre. Son travail invite à envisager la

photographie comme une forme de méditation visuelle. Cette dimension relationnelle trouve un prolongement dans l'œuvre de Kadri Mohammed dont les images s'intéressent à la place de l'autre dans la construction de l'identité. Ses photographies s'attachent à capter des instants fugaces : un regard, un geste, une présence discrète dans l'espace urbain ou naturel.

### La poésie de l'ordinaire et du dialogue

À travers ces fragments du quotidien, l'artiste rappelle que l'existence se construit dans la rencontre et dans la reconnaissance mutuelle. Loin des grandes mises en scène, son travail privilégie l'éphémère et l'invisible, révélant la poésie qui se cache dans les moments ordinaires. Des textes accompagnent les œuvres. Loin d'être de simples légendes, ils prolongent la démarche artistique en proposant des pistes de réflexion au visiteur. Ces fragments d'écriture, sou-

vent empreints d'une tonalité poétique, participent à la construction d'un dialogue entre image et pensée qui renforce l'impression d'être face à une expérience immersive. Le vernissage de samedi dernier a réuni artistes, étudiants et amateurs de photographie pour un moment d'échange convivial. Les discussions autour des œuvres ont permis de mettre en lumière la diversité des approches photographiques tout en soulignant leur point de convergence : interroger le sens de la présence humaine dans un monde en constante transformation. Dans une capitale où les rythmes urbains laissent parfois peu de place à la contemplation, «Wujūd» apparaît comme une invitation à marquer une pause. À travers une diversité de regards et la profondeur de ses questionnements, l'exposition rappelle que la photographie, plus qu'un simple outil de représentation, est un moyen d'explorer l'existence.

# Apple devrait s'attaquer à un autre produit pour la maison connectée

Après les caméras et les haut-parleurs, Apple pourrait bientôt investir le marché des sonnettes connectées. Avec des fonctionnalités comme la reconnaissance faciale et une intégration complète à l'écosystème HomeKit, cette nouvelle arrivée risque de bouleverser les codes du marché.

Apple ne cesse d'élargir son influence dans le domaine de la maison connectée. Selon plusieurs rapports notamment de Bloomberg, la firme de Cupertino travaillerait sur une sonnette connectée intégrant des technologies de pointe, notamment la reconnaissance faciale. Si l'on en croit les rumeurs, cette nouvelle innovation viendrait compléter son écosystème HomeKit et pourrait rivaliser avec des produits déjà bien établis comme ceux de Ring, Arlo ou Nest. Mais qu'est-ce qui rend cette sonnette si spéciale ? Et quelles conséquences pour le marché de la domotique ?

## Une sonnette intelligente, mais pas comme les autres

La future sonnette connectée d'Apple promet des fonctionnalités avancées, dignes de l'approche high-tech et minimaliste de la marque. Parmi les caractéristiques envisagées : Reconnaissance faciale via Face ID : imaginez une sonnette capable d'identifier précisément qui se tient devant votre porte. Apple pourrait tirer parti de sa technologie Face ID, déjà présente sur ses iPhones, pour offrir une reconnaissance ultra-précise et rapide. Intégration avec HomeKit : la sonnette serait parfaitement compatible avec HomeKit, permettant une gestion centralisée via l'application Maison et une interac-



tion fluide avec d'autres appareils connectés comme les lumières ou les caméras. Déverrouillage intelligent : selon les rapports, cette sonnette pourrait également se connecter aux serrures connectées pour déverrouiller la porte automatiquement lorsqu'une personne autorisée est reconnue.

## Un développement encore incertain

Le projet de sonnette connectée en est à ses premiers stades de développement, ce qui signifie que sa commercialisation pourrait encore être loin. Selon des sources internes, aucune annonce officielle ne devrait être attendue avant fin 2025. Apple pourrait également choisir une approche différente en

sous-traitant la conception matérielle à des partenaires comme Logitech ou Belkin, tout en intégrant sa technologie logicielle unique. Ce modèle, déjà utilisé pour d'autres accessoires, permettrait à Apple de minimiser les risques tout en maintenant une forte présence dans le marché des objets connectés.

## Une opportunité, mais aussi des défis Un potentiel énorme pour la maison connectée

Avec des fonctionnalités comme le relais vidéo via FaceTime et l'intégration avec un futur hub domestique d'Apple (inspiré de l'esthétique de l'iPad), cette sonnette pourrait transformer la façon dont nous inter-

agissons avec notre porte d'entrée.

## Des risques de sécurité à ne pas négliger

Cependant, le projet n'est pas sans défis. Le principal risque réside dans la possibilité que les systèmes de reconnaissance faciale ou les autres sécurités soient contournés par des intrus. Apple a déjà été critiqué pour des abus liés à ses trackers AirTag, et l'entreprise devra redoubler d'efforts pour éviter de telles controverses. En matière de confidentialité, Apple est connue pour son engagement en faveur de la sécurité des données des utilisateurs. On peut s'attendre à ce que la marque prenne le temps nécessaire pour garantir que cette sonnette respecte les normes les plus élevées en matière de sécurité.

## Apple face à la concurrence

Le marché des sonnettes connectées est déjà dominé par des acteurs comme Ring (Amazon) et Nest (Google), qui proposent des produits performants à des prix variés. Apple devra se démarquer : Sur le plan technologique : Face ID et l'intégration HomeKit sont des atouts, mais encore faut-il que la sonnette soit fiable et simple d'utilisation. Sur le plan tarifaire : si Apple suit sa stratégie habituelle, le produit pourrait être positionné dans le haut de gamme, ce qui pourrait limiter son accessibilité.

## APPLE CONFIRME LES RUMEURS :

# Une caméra de surveillance d'un tout nouveau genre arrive

Depuis quelques semaines les bruits courent. Apple se lancerait sur le marché de la surveillance connectée. Et le dépôt d'un brevet par la marque pas plus tard que cette semaine devrait mettre un terme aux spéculations. Smartphones, montres, écouteurs, ordinateurs... Apple n'en a jamais terminé d'agrandir sa panoplie d'appareils connectés. Et aujourd'hui, elle est prête à s'attaquer à un nouveau segment : celui des caméras de surveillance connectées. Alors que Ming-Chi Kuo, un analyste, annonçait il y a quelques semaines cette arrivée pour 2026, un brevet a été déposé ce 26 novembre par Apple mettant un terme aux simples rumeurs. En soit rien de nouveau, le marché est déjà bien occupé par des acteurs comme Arlo, Nest ou Ring. Mais, Apple n'est pas vraiment du genre à suivre le mouvement sans innover un peu. Et c'est là où sa caméra devrait un peu bousculer ce que nous connaissons jusqu'à maintenant.

## Une caméra intelligente à la sauce Apple

Apple ne fait jamais les choses à moitié, et sa caméra de surveillance ne devrait pas déroger à la règle. Selon les informa-

tions de 9to5Mac, cette caméra pourrait intégrer des technologies jamais vues dans ce domaine. Reconnaissance avancée des individus : grâce à l'intelligence artificielle, la caméra serait capable d'identifier une personne non seulement par son visage, mais aussi par sa silhouette, sa démarche ou d'autres caractéristiques uniques. Une fonctionnalité majeure pour renforcer la sécurité et minimiser les fausses alertes. Intégration dans l'écosystème Apple : comme toujours, Apple miserait sur une synergie parfaite avec ses autres produits. Les notifications pourraient être directement envoyées à l'application Maison, et la reconnaissance pourrait s'appuyer sur les données de l'utilisateur, dans le respect des normes de confidentialité d'Apple. Enregistrement sécurisé : fidèle à son engagement en matière de confidentialité, Apple proposerait probablement un stockage chiffré sur iCloud, avec un contrôle total laissé à l'utilisateur sur les données enregistrées.

## Comment Apple pourrait bouleverser le marché ?

Avec des acteurs bien établis comme Arlo, Nest ou Ring, le marché des camé-



ras connectées est déjà très performant. Pourtant, Apple a des atouts pour se démarquer :

-**Un positionnement premium** : à l'image de ses autres produits, la caméra d'Apple pourrait cibler une clientèle exigeante prête à investir pour bénéficier d'une qualité irréprochable et d'une expérience utilisateur fluide.

-**Un écosystème puissant** : l'intégration avec iOS et macOS, ainsi que la compa-

tibilité avec HomeKit, donnerait un avantage significatif à Apple face à des concurrents souvent limités à leurs propres applications ou services.

-**Confidentialité renforcée** : là où des marques comme Ring ont été signalées pour leurs pratiques en matière de données, Apple pourrait mettre en avant sa réputation de garant de la vie privée pour séduire les consommateurs soucieux de leur sécurité numérique.

## ANDROID XR :

# Samsung et Google se relancent dans la course à la réalité mixte pour concurrencer Apple

Apple n'a qu'à bien se tenir : Google et Samsung ont décidé de s'allier pour frapper fort dans le domaine de la réalité mixte. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les dernières annonces officielles laissent présager des produits et des fonctionnalités enfin accessibles au quotidien. Android XR, c'est le nom que Google a décidé de donner à son OS dédiée à la réalité mixte. Celui-ci, contrairement à la méthode Apple, se veut ouvert. L'OS a été conçu avec la perspective de permettre à différents fabricants de se l'approprier pour développer leurs propres appareils. Pour devenir compétitif le plus rapidement possible, le nou-

veau système d'exploitation pourra s'appuyer directement sur le Play Store actuel, dont la plupart des applications sont déjà compatibles. Des applications comme Youtube sont au cœur de la stratégie de Google. La plateforme vidéo dispose déjà d'une importante quantité de contenu disponible en vision stéréoscopique.

## Project Moohan : un casque pensé pour faire mieux que le Apple Vision Pro

Pour aller plus loin, Samsung a établi, comme souvent, un partenariat avec Samsung. Le géant sud-coréen vient de dévoiler son projet de casque de réalité

augmentée destiné à concurrencer directement le Apple Vision Pro. Ce casque, dont la sortie est prévue en 2025, se dévoile déjà sous la forme d'un visuel. La ressemblance avec le Apple Vision Pro est flagrante. Mais Samsung compte bien faire la différence avec une meilleure répartition du poids, ainsi qu'un champ de vision plus large. Pour assurer une expérience optimale, Samsung compte notamment sur la puce Qualcomm XR2 Gen 2.

## Project Astra : la réalité augmentée au quotidien

Ce n'est pas tout ! Google compte également s'attaquer à Meta, deuxième acteur majeur de la réalité mixte, et plus précie-

sément aux lunettes connectées issues du partenariat entre la firme de Zuckerberg et Ray Ban. Pour cela, Google travaille sur le projet Astra, qui consiste à inclure la réalité augmentée dans des lunettes connectées. Là encore, Gemini devrait être au cœur du processus. Contrairement à Ray Ban, les lunettes de Google devraient inclure un écran, comme en témoignent ces vidéos de présentation. En revanche, ce projet est encore à l'état de prototype. L'intégration d'outils comme la traduction instantanée ou les expériences de planification de voyage immersives laissent tout de même entrevoir les possibilités de ce système.

## Khusan Mee et l'art du Rubik's cube

Dans le monde fascinant de l'art contemporain, Khusan Mee se distingue comme un innovateur exceptionnel, transformant le célèbre Rubik's Cube en un médium artistique captivant. Son parcours unique illustre comment la passion et la créativité peuvent fusionner pour donner naissance à une forme d'expression artistique totalement nouvelle. Mee a commencé son voyage artistique par une fascination pour les casse-têtes, en particulier le Rubik's Cube. Ce qui n'était au départ qu'un passe-temps est devenu pour lui une véritable obsession créative. Au lieu de simplement résoudre ces cubes colorés, Mee a vu en eux un potentiel artistique inexploité. Il a développé une vision unique, transformant ces jouets en pixels tridimensionnels pour créer des œuvres d'art spectaculaires. La technique de Mee est aussi complexe que fascinante. Chaque création commence par une planification méticuleuse, où il conçoit l'image finale en tenant compte des limitations de couleurs imposées par les cubes. Ensuite, avec une patience remarquable, il manipule chaque cube individuellement, alignant les couleurs pour former l'image souhaitée. Ce processus peut nécessiter des centaines, voire des milliers de cubes, chacun devant être précisément positionné. Les œuvres de Khusan Mee sont remarquables par leur diversité et leur complexité. Ses créations vont des portraits saisissants de figures historiques et de célébrités aux paysages complexes et aux compositions abstraites. Chaque pièce est un témoignage de sa maîtrise technique et de sa vision artistique. Par exemple, son portrait d'Albert Einstein, composé de plusieurs centaines de cubes, capture non seulement la ressemblance physique du célèbre scientifique, mais aussi l'essence de son génie à travers un médium qui symbolise lui-même la résolution de problèmes complexes. L'un des aspects les plus impressionnants du travail de Mee est sa capacité à créer des nuances et des dégradés subtils avec la palette limitée du Rubik's Cube. Il utilise des techniques ingénieuses pour créer l'illusion de profondeur et de texture, transformant les facettes rigides des cubes en une toile fluide et dynamique. Cette maîtrise de la couleur et de la composition élève son travail au-delà du simple tour de force technique, le plaçant fermement dans le domaine de l'art fin. La reconnaissance internationale de Khusan Mee a grandi parallèlement à l'évolution de son art. Ses œuvres ont été exposées dans des galeries prestigieuses et ont attiré l'attention des médias du monde entier. Il participe régulièrement à des événements artistiques où il démontre non seulement son art, mais partage aussi sa passion et son processus créatif avec le public. Ces performances en direct sont souvent des moments d'émerveillement, où les spectateurs peuvent observer la transformation de simples cubes en œuvres d'art complexes. Au-delà de l'aspect visuel, le travail de Mee porte un message profond sur la créativité et la persévérance. Il montre comment un objet du quotidien peut être transformé en quelque chose d'extraordinaire avec de la vision et de la détermination. Son art inspire les gens à voir au-delà des utilisations conventionnelles des objets et à explorer de nouvelles possibilités créatives. L'impact de Khusan Mee s'étend au-delà du monde de l'art. Son travail a suscité un regain d'intérêt pour le Rubik's Cube, non seulement comme un casse-tête, mais aussi comme un outil d'expression créative. Il a inspiré une nouvelle génération d'artistes à explorer ce médium unique, contribuant à la création d'une communauté artistique vibrante autour de l'art du Rubik's Cube.



Dimanche 26 Avril 2026

**AFFAIRE BOEING :  
Un lanceur d'alerte  
retrouvé mort aux Etats-  
Unis, la thèse du suicide  
privilegiée**

Il avait consacré les dernières années de sa vie à dénoncer les négligences en matière de sécurité de son ancien employeur, l'Américain Boeing. John Barnett, 62 ans, a été retrouvé mort dans son camion, sur le parking d'un hôtel à Charleston, dans l'Etat américain de Caroline du Sud, selon une information publiée lundi par la BBC.

**FUSILLADE A L'UNIVERSITE  
AMERICAINE BROWN:  
La personne arrêtée  
va être libérée**

La personne arrêtée dans le cadre de l'enquête sur les tirs à l'université américaine Brown, qui ont fait deux morts et neuf blessés samedi, va être libérée, a annoncé le parquet dimanche. «Je pense qu'il est juste de dire qu'il n'y a aucune raison de le considérer comme un potentiel suspect», a déclaré aux médias le procureur général de l'Etat de Rhode Island (nord-est), Peter Neronha, en parlant de la personne arrêtée plus tôt. «C'est pourquoi il est libéré.» Les recherches ont reprises pour retrouver l'auteur présumé des tirs.

**ESPAGNE :  
Deux migrants retrouvés  
morts dans une embarcation**

Quatre autres personnes ont dû être hospitalisées. Une nouvelle traversée mortelle. Deux migrants ont été retrouvés morts à bord d'un bateau qui transportait une quarantaine de personnes, dont quatre ont dû être hospitalisées lorsqu'elles ont été secourues au large des îles Canaries (Espagne), ont annoncé ce mardi les sauveteurs espagnols.

**INDONESIE :  
Un bateau de pêche chavire,  
deux morts et 22 disparus**

Un bateau avec au moins 35 membres d'équipage a sombré samedi à proximité de l'Indonésie. Le bilan est déjà dramatique mais les secours cherchent encore une vingtaine de personnes. Indonésie attend. Des recherches ont été lancées mercredi au large du pays pour retrouver une vingtaine de pêcheurs portés disparus après le naufrage de leur bateau. Avec au moins 35 membres d'équipage, il a sombré samedi au large des îles Selayar, dans la province des Célèbes. Deux personnes ont déjà été retrouvées mortes.

**ESPAGNE:  
Amende de 64 millions  
d'euros contre Airbnb  
pour avoir publié des  
annonces de logements  
interdits**

Le gouvernement espagnol a annoncé ce lundi avoir infligé une amende de 64 millions d'euros contre la plateforme Airbnb pour avoir notamment publié des annonces de logements interdits, en pleine crise du logement dans le pays. L'amende, qui atteint précisément 64 055 311 euros, est «définitive», a précisé dans un communiqué le ministère de la Consommation, ajoutant que Airbnb devait désormais «corriger les manquements constatés en supprimant les contenus illégaux».

**VERS L'ANNULATION DU MINI-STAGE D'ALGER AVANT  
D'AFFRONTER LA JSK :**

**Le « Podium » ouvre ses bras  
aux Hamraoua après le nul de Akbou**

Le match nul du derby de la Kabylie entre l'OC Akbou (1-1) a rendu un grand service aux Oranais, qui peuvent prétendre plus que jamais à finir la saison sur le podium comme le souhaite tout le monde à El Bahia. Ce nul un but partout au stade de l'Unité Maghrébine cale les Akbouciens, qui ne sont loin des Oranais que de deux points seulement, alors que ce résultat éloigne de plus en plus les Canaris du podium. Cela va donner encore plus de piments au match retard de ce mercredi, qui aura lieu au stade Houcine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou entre la JSK et le MCO. Les poulains de Chérif El Ouezzani se déplaceront à la ville des genêts avec la nette volonté de revenir avec le meilleur résultat possible, un nul et pourquoi un succès, ce qui sera très faisable. Pour ce match, on ne sait pas si l'attaquant malien Boubeker Traoré sera rétabli et serait de la partie, alors que le gardien Zeghba ratera à coup sûr cette partie, vu qu'il est sanctionné pour un match après le double carton jaune pris à Sétif lors de la dernière journée. Ce sera ou bien le très inquiétant Ferrahi ou le jeune Mendil qui garderont la cage oranaise à Tizi ce mercredi. Pour la préparation de ce match, le mini stage qui était prévu à Alger ne devrait pas avoir lieu en raison de l'indisponibilité des terrains en gazon dans la capitale, ainsi on devrait se contenter de séances d'entraînements dans le complexe de Hadeff Miloud sur du gazon pour être dans les mêmes conditions du



match de ce mercredi. Le départ vers Tizi devrait être le mardi, c'est-à-dire la veille du match. Pour ce qui est du cas Zeghba, il a été entendu au niveau de la FAF non pour essayer de diminuer sa sanction d'un match ou plutôt l'annuler, mais pour répondre de sa publication sur les réseaux sociaux par rapport à l'arbitre Bouab et on ne sait pas s'il sera encore sanctionné ou vat-on se contenter du match qu'il a pris, lui qui était accompagné à Dely Brahim par le manager Ouasti et le P.C.A, Guenad Hichem. Ce qui est sûr au MCO est qu'on va être désormais focus sur la confrontation de ce mercredi contre les Canaris. **L.Nacer**

**PAKISTAN :**

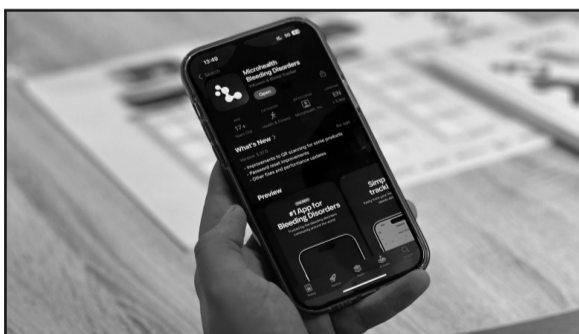
**L'armée annonce avoir éliminé 22 hommes  
armés dans le nord-ouest du pays**



Les forces pakistanaises ont annoncé vendredi avoir éliminé 22 hommes armés au cours d'affrontements dans le nord-ouest du pays cette semaine. Mardi, "une opération militaire conjointe" menée par les forces de sécurité pakistanaises et des agences du gouvernement a donné lieu à "un échange de tirs intense" au cours duquel "22 hommes armés ont été tués", a précisé l'armée dans un communiqué. Un enfant de dix ans a été tué pendant cet échange de tirs dans le district de Khyber (nord-ouest), a déploré l'armée. Pour sa part, le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif "a exprimé sa tristesse face au martyre d'un enfant de 10 ans lors des tirs non provoqués des terroristes", selon un communiqué de son bureau. Les attaques armées se sont intensifiées ces dernières années dans le nord-ouest du Pakistan, la plupart ayant été revendiquées par le groupe terroriste Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP). **N. Widad**

**Une application au service des hémophiles**

Le CHU d'Oran lance « Microhealth », une application au service des hémophiles. Une avancée numérique pour l'autonomie et la sécurité des patients. L'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication s'impose de plus en plus dans la vie courante des citoyens. Dans certains cas, ces outils technologiques interviennent même dans l'organisation et la gestion du quotidien de ces populations. L'usage qui en est fait peut, en effet, prendre des formes aussi multiples que diverses et s'avère parfois salvateur, notamment quand il est mis au service des malades chroniques, car il favorise l'autonomisation du patient, en lui permettant de devenir un acteur central de sa propre santé. C'est justement l'objectif recherché par le Pr Messaoudi Reda, chef du service d'hématologie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran Dr Benaouda Benzerdjeb, et de son équipe, à travers l'organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation sur le sujet, destinée précisément aux personnes atteintes d'hémophilie. **M.Bouchra**



**CYCLISME:**

**Décès du Colombien Cristian Munoz près  
une chute en Espagne**

Le cycliste colombien Cristian Munoz est décédé vendredi en Espagne des suites d'une infection et de "complications médicales" après une chute survenue samedi dernier lors du Tour du Jura, a annoncé son équipe Nu Colombia dans un communiqué. Cristian Munoz, âgé de 31 ans, s'était blessé au genou gauche dans sa chute. Il avait été soigné avec des antibiotiques et des points de suture avant de se rendre en Espagne pour accompagner son équipe sur le Tour des Asturies. Le directeur de l'équipe Nu Colombia, Raul

Mesa, a expliqué que, malgré le traitement administré en France, sa jambe a continué de gonfler ce qui a conduit à son admission à l'hôpital d'Oviedo, en Espagne, où une infection difficile à traiter a été détectée. "Au cours des dernières heures, son état de santé s'est aggravé et malgré tous les efforts de l'équipe médicale, Cristian est décédé vendredi matin", a expliqué son équipe. L'équipe Nu Colombia s'est retirée du Tour des Asturies dont la deuxième étape se disputait vendredi. **N.Widad**

**GUERRE AU SOUDAN:  
Quatre millions  
de personnes ont fui le pays  
depuis avril 2023**

Quatre millions de personnes ont fui le Soudan depuis le déclenchement de la guerre entre les Forces armées soudanaises et les paramilitaires des Forces de soutien rapide le 15 avril 2023, a indiqué l'ONU ce 3 juin 2025. « Il s'agit d'un jalon dévastateur dans la plus grave crise de déplacement de population au monde », a déclaré Eujin Byun, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), lors d'une conférence de presse à Genève.

**Arrestation de 1 000  
personnes accusées  
de multiples actes  
cybercriminels**

Les organisations Interpol et AFRIPOL ont annoncé, mardi, avoir démantelé un vaste réseau cybercriminel africain, avec 1 006 suspects arrêtés. Ils se livraient à toutes sortes d'activités cybercriminelles, avec de lourds dégâts financiers. Tous les membres de la communauté dite « cyber » le diront : la cybercriminalité n'a jamais été aussi organisée, puissante et sophistiquée.

**ALLEMAGNE :  
L'ex-assistant  
d'un eurodéputé d'extrême  
droite accusé d'espionnage  
au profit de la Chine**

Jian Guo, un ex-collaborateur d'un eurodéputé d'extrême droite allemand soupçonné d'avoir collecté au profit de Pékin plus de 500 documents, dont certains classés comme particulièrement sensibles, est jugé à partir de mardi à Dresde. Actuellement âgé de 44 ans, Jian Guo était employé depuis 2002 par un service de renseignement chinois, affirme le parquet. Au Parlement européen, il aurait collecté au profit de Pékin plus de 500 documents, dont certains classés comme particulièrement sensibles. Il aurait aussi, toujours selon l'accusation, espionné des opposants et dissidents chinois en Allemagne. Pour ce faire, il serait apparu sur les réseaux sociaux comme un critique de la Chine pour mieux les tromper.

**Une fusée explose quelques  
secondes après son  
décollage dans l'ouest  
du Japon**

Cette mission de la start-up Space One avait pour but de placer un satellite en orbite, ce qui aurait été une première pour une entreprise japonaise privée. Une fusée d'une entreprise privée nipponne a explosé quelques secondes après son décollage dans l'ouest du Japon, selon des images diffusées en direct ce mercredi par la chaîne de télévision publique NHK montrant une épaisse fumée et un incendie au sol.

**ÉTATS-UNIS:  
Deux gardiennes de zoo  
se retrouvent coincées avec  
un gorille dans un enclos**

Les deux gardiennes apportaient la nourriture au gorille du zoo de Fort Worth au Texas pensant que l'animal avait été évacué de l'enclos. Scène hallucinante dans un zoo du Texas. Deux gardiennes se sont retrouvées coincées dans un enclos avec un gorille. Une première, en prenant ses jambes à son cou, a réussi à lui échapper et à se réfugier. Pour la deuxième, cela a été plus compliqué car elle s'est retrouvée face à l'animal.